REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

RECEIVED
6 JUL 1970
CLD
Acquisitions
Section

Ivory Coast MINISTERE

DES AFFAIRES ECONOMIQUES & FINANCIERES

- District Autonome de SAN-PEDRO -

Le Développement

de SAN-PEDRO et du Sud-Ouest

(opérations hors programme 1° tranche)

14 JUL 1970

INTERNATIONAL LABOUR OFFICE
CENTRAL LIBRARY AND
DOCUMENTATION BRANCH

OCTOBRE 1969

17097

CÔTE D'IVOIRE
Sud-Ouest
Perspectives d'occupation du territoire vers 1980

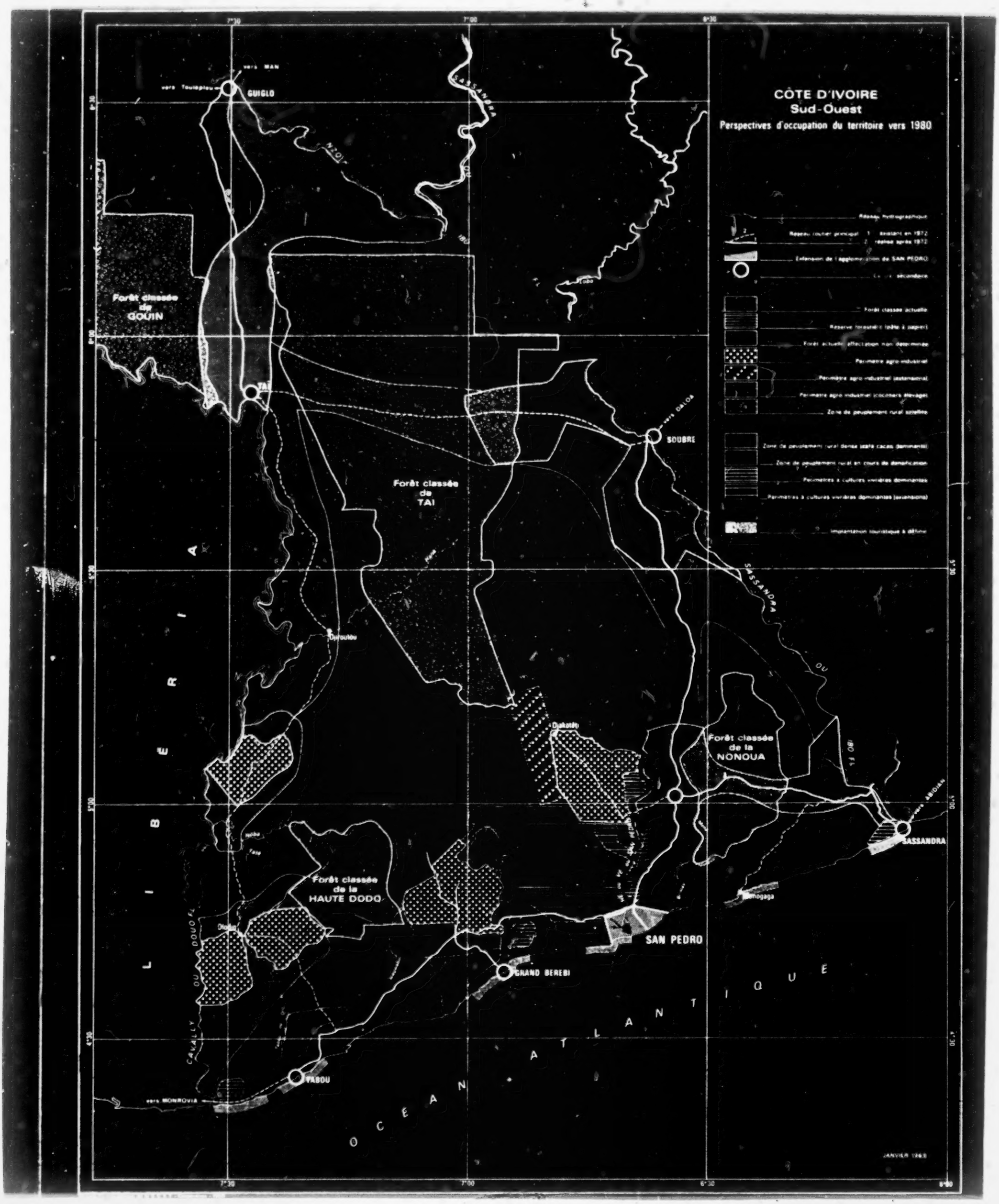

- PRESENTATION -

Le présent document présente les opérations de développement du Sud-Ouest et de SAN-PEDRO dites " hors-programme" appartenant à la première tranche, et leurs modalités de financement. On appelle ici " programme SAN-PEDRO" ou plus simplement " programme", toutes les opérations qui relèvent des financements acquis auprès du F.A.C., de la K.F.W. et autres, à savoir le schéma de financement :

- B.S.I.E.....	2 000 millions
- Crédits fournisseurs Français(COFACE)	1 090 millions
- " " Allemands (HERMES)	1 115 millions
- " " Italiens (I.M.I.)	1 050 millions
- Prêt F.A.C.....	1 700 millions
- Prêt Kreditanstalt für Wiederaufbau.....	1 520 millions
	8 475 millions

Il est prévu que ces travaux seront réalisés en 3 ans de 1968 à 1970. Mais du fait des retards de chantiers et des intempéries ce délai peut être reculé en 1971.

Les opérations hors-programme sont donc toutes celles qui vont intervenir à partir de 1970 sur le plan du financement (l'exécution ayant pu, dans certains cas, com-

mencer en 1969), financement situé hors celui présenté ci-dessus. Ces opérations peuvent se subdiviser en tranches et seules celles dites de la première tranche sont retenues ici : il s'agit de celles dont le financement est prévu pour 1970 au départ. Ceci implique que le financement de certaines de ces opérations puisse se répartir sur 1970 et les années suivantes. Certains projets auront donc leurs études financées sur la première tranche, alors que les travaux ne le seront que sur des tranches ultérieures. C'est le cas des secteurs de développement rural P2, P3 A et P3B.

L'optique de présentation retenue ici est essentiellement financière en ce sens qu'elle se réfère à un cadre budgétaire (BSIE) et aux années où l'on compte obtenir réellement les financements autres que budgétaires. Ce n'est donc pas une optique de programmation optimale qui a été retenue mais une optique de budgétisation.

Les opérations hors-programme de la première tranche sont estimées à 9 546, 750 millions de Francs selon l'échéancier suivant :

1970	4 982, 540	millions
1971	4 097, 140	"
1972	425, 390	"
1973	39, 680	"
1974	1	million
1975	1	"

La part propre de la Côte d'Ivoire sera de 4 532, 135 millions dont 3 042, 135 millions sur B.S.I.E. fiscal, le reste provenant de prêts CAA, SONAFI, de fonds propres P.T.T. ou de crédits fournisseurs. Les aides se montent à 5 014, 615 millions dont 4 154, 615 de subventions (FAC, FED) , 110 millions de prêt (FAC) et 750 millions de convention à paiement différé.

Les opérations propres à SAN-PEDRO se montent à 4 154, 775 millions et celles relatives au Sud-Ouest à 5 391, 975 millions.

1ère PARTIE : LE SUD - OUEST

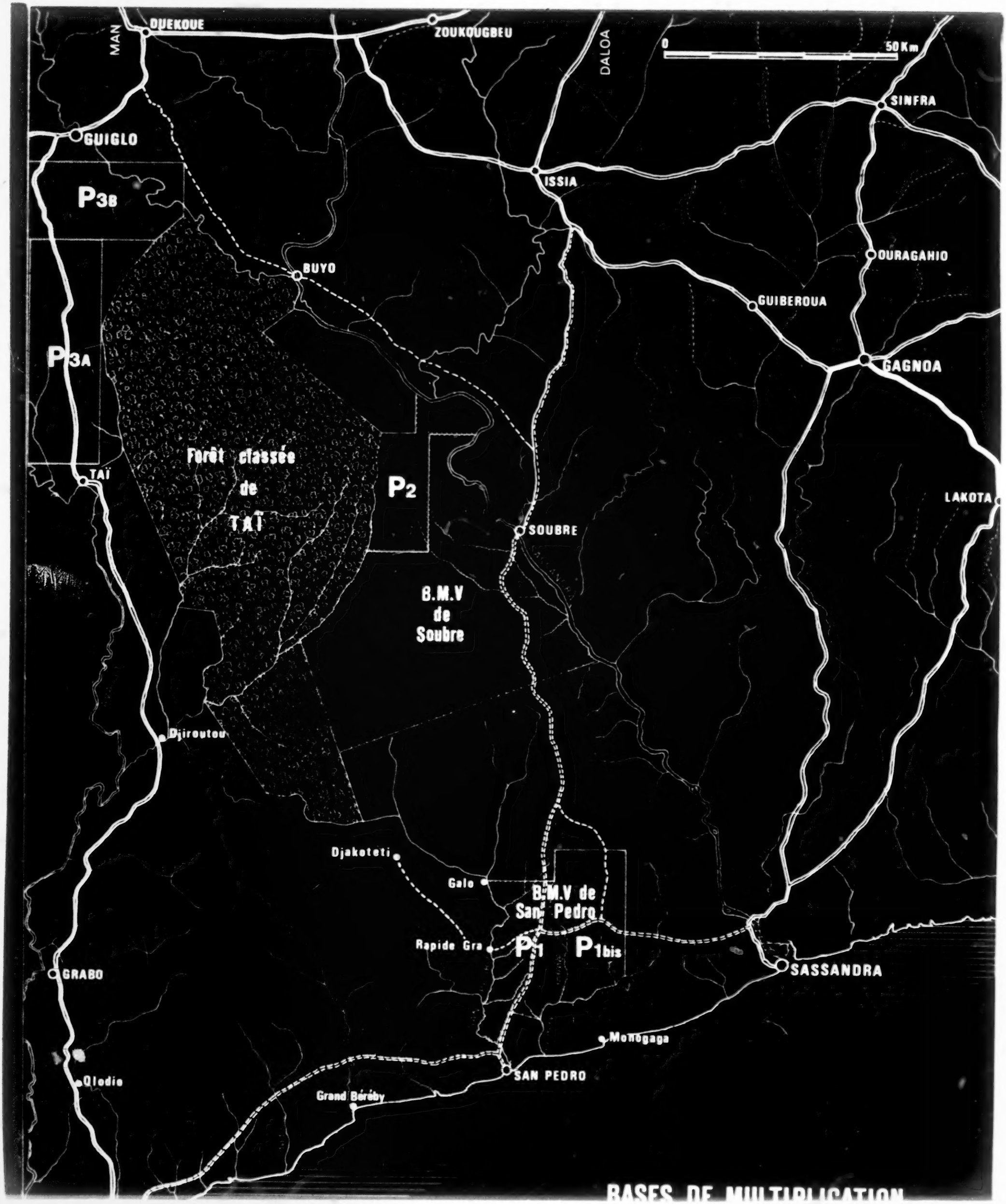
MAN
DUEKOUE
ZOUKOUGBEU
DALOA
0
50 Km
SINFRA
GUIGLO
ISSIA
P3B
BUYO
OURAGAHIO
GUIBEROUA
P3A
GAGNOA
Forêt classée de TAÏ
TAÏ
P2
SOUBRE
LAKOTA
B.M.V de Soubre
Djiroutou
Djaketeti
Galo
B.M.V de San Pedro
Rapide Gra
P1
P1bis
SASSANDRA
GRABO
Monogaga
SAN PEDRO
Olodio
Grand Béréby
BASES DE MULTIPLICATION

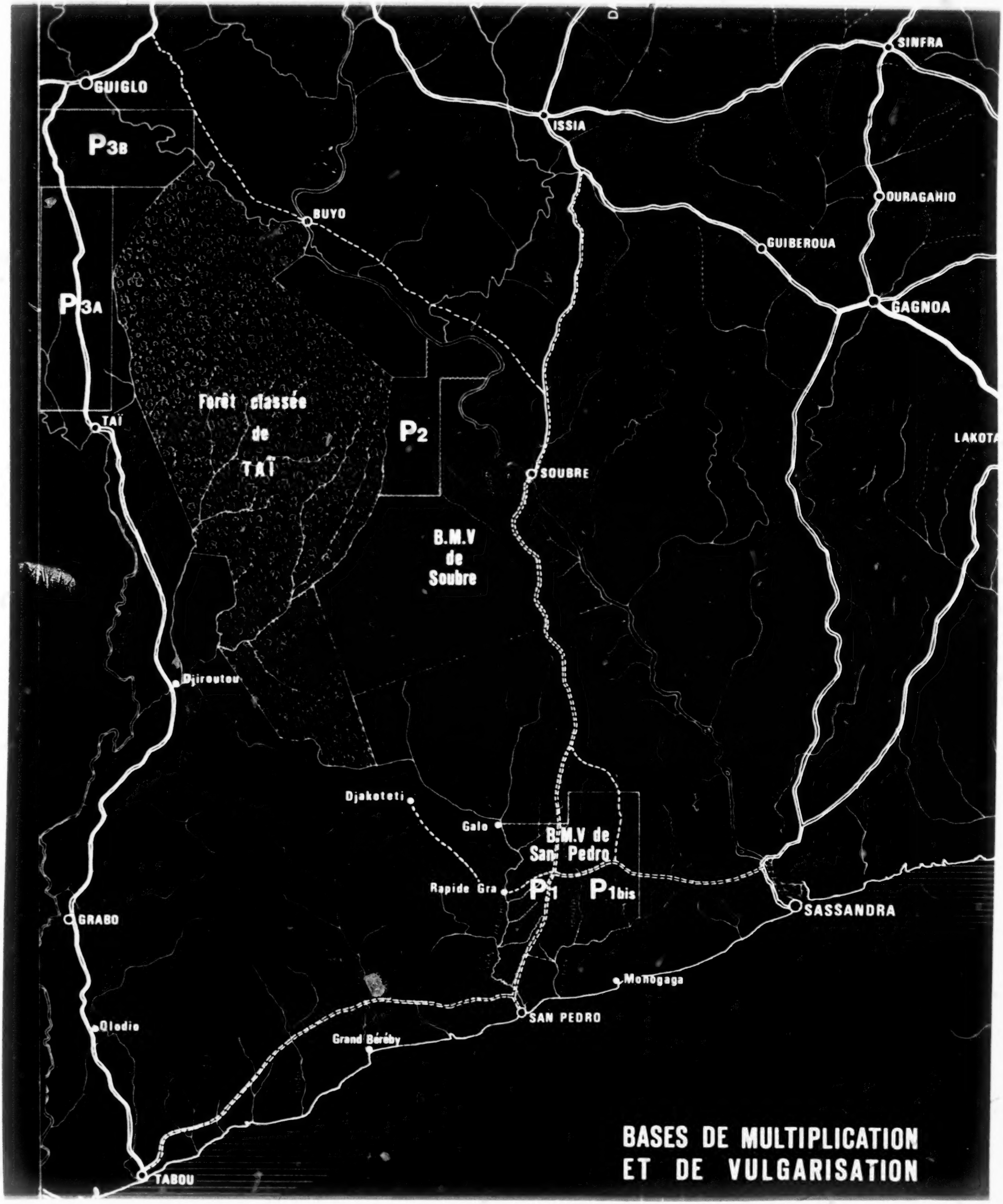
SINFRA
GUIGLO
ISSIA
P3B
OURAGAHIO
BUYO
GUIBEROUA
P3A
GAGNOA
Forêt classée de TAÏ
TAÏ
P2
LAKOTA
SOUBRE
B.M.V de Soubre
Djiroutou
Djakoteti
Galo
B.M.V de San Pedro
Rapide Gra
P1
P1bis
SASSANDRA
GRABO
Monogaga
SAN PEDRO
Olodio
Grand Béréby
TABOU
BASES DE MULTIPLICATION ET DE VULGARISATION

1ère PARTIE - LE SUD-OUEST

Un certain nombre d'opérations agricoles fondamentales sont prévues pour le développement du Sud-Ouest dans le cadre de la première tranche des opérations hors-programme. Ces divers projets ne peuvent cependant se réaliser qu'à partir de la mise en place préalable d'une solide infrastructure. Aussi, avant de les décrire, est-il nécessaire de présenter cette infrastructure qui doit être mise en place dès le début de 1970 ainsi que les études nécessaires tant à l'exécution de cette infrastructure que des projets eux-mêmes. L'infrastructure visée ici est autant agricole (délimitation forestière, villages d'accueil, encadrement agricole, etc...) que routière.

L'infrastructure agricole repose essentiellement sur les deux entités suivantes :

- 1°/ Le périmètre d'accueil qui est une zone de développement rural reconnue comme pouvant supporter la création de villages destinés à accueillir les populations qui émigrent vers le Sud-Ouest . Ces zones sont actuellement au nombre de cinq. Ce sont :

- Zone P1	au Nord de SAN-PEDRO
- Zone P1 bis	au Nord-Est de SAN-PEDRO

- Zone P2 à l'Ouest de Soubré
- Zone P3 A entre Guiglo et Taï, au Sud de la zone P3B,
- Zone P3 B entre Guiglo et Taï, au Nord de la zone P3 A.

- 2°/ La base de multiplication et de vulgarisation (B. M. V.) qui est un centre d'encadrement agricole destiné à apporter son assistance aux villages d'accueil dans la réalisation des productions vivrières. Ces bases sont les suivantes :

- B. M. V. de San-Pedro
- B. M. V. de Zagné
- B. M. V. de Moyenne Sassandra
- B. M. V. de Sassandra
- B. M. V. de Béréby - Tabou.

La trame de l'infrastructure routière se fait à partir des grands axes routiers retenus dans le programme de SAN-PEDRO, à savoir :

SAN-PEDRO à SASSANDRA (transversale vers l'Est)
SAN-PEDRO à TABOU (transversale vers l'Ouest)
SAN-PEDRO à SOUBRE et ISSIA (transversale vers le Nord).

A - ETUDES GENERALES

1- A/ Etudes Géodésiques

1 - A/ Etudes géodésiques

Cette étude dont le but recherché dans l'immédiat est, d'une part, de fixer sans ambigufté ni chevauchement les limites des zones réservées aux villageois(en place ou à accueillir et des zones de plantations industrielles, d'autre part de fournir un appui sûr aux travaux topographiques à grande échelle qui nécessiteront ultérieurement l'extension du réseau routier et le développement industriel, sera réalisée par l'Institut Géographique.

Un canevas géodésique classique, dans l'état actuel des possibilités de pénétration, exigerait de longs délais. Aussi est-il momentanément préférable de réaliser ce canevas sur le pourtour de la zone, c'est à dire sur les axes Sassandra - Soubré - Guiglo - Taï - Tabou et Tabou - San-Pedro - Sassandra en prévoyant naturellement les extensions ultérieures à l'intérieur du polygone.

Sur le plan technique, l'homogénéité et la précision souhaitées ne peuvent être obtenues - faute de triangulation classique - que par une polygonale à grands côtés du même type que celle qui est en cours d'exécution entre la Mer Rouge et Dakar. Toutefois, dans la Région du Sud-Ouest, en raison du modelé du terrain et de la hauteur des arbres, cette technique ne pourra être mise en oeuvre que sur les routes comme cela se pratique en région de savane. Il faut donc utiliser les sommets élevés encadrant les routes, dont le déboisement et la signalisation se feront par

des équipes qui devront se frayer un chemin jusqu'aux sommets où ensuite, au moment des observations, les opérateurs et le matériel seront transportés par hélicoptères.

C'est naturellement à partir de ces sommets élevés - véritables phares au milieu de la forêt - que pourront partir ultérieurement les travaux complémentaires de géodésie à l'intérieur du polygone. Mais par contre cet équipement ne répond pas aux besoins immédiats puisqu'il ne fournira des points connus que tous les 30 km environ et situés à plusieurs heures de marche des routes - parfois même plusieurs jours- alors qu'au contraire les bornages et lotissements à réaliser sont tous sur les routes et généralement assez rapprochés.

La meilleure façon de résoudre le problème consiste donc à réaliser simultanément une " polygonation de détail" et une polygonale à grands côtés utilisant les sommets élevés. La première suivra les routes et déterminera les coordonnées de bornes distantes de 4 à 5 km; la seconde servant d'appui à la première garantira la précision recherchée et servira de base de départ pour les travaux ultérieurs.

1°/ Polygonale principale : elle sera longue de 360 km, son coût se chiffrant à 33 millions de Francs dont 16,5 en 1970 et 16,5 en 1971.

2°/ Polygonation de détail : elle sera d'une longueur totale de 850 km pour un coût évalué à

21 000 F/Km, soit un coût total de 18 millions, dont 11,2 millions en 1970 et 6,8 millions en 1971.

Le coût global de cette étude se chiffre à 51 millions de Francs CFA, dont

. 27 700 000 Frs à prévoir en 1970

. 23 300 000 Frs à prévoir en 1971.

2 - A/ Immatriculation de terrains

Cette étude, à réaliser par le Service du Cadastre doit permettre l'immatriculation de terres non occupées au nom de l'Etat et localisées sur les Sous-Préfectures de Sassandra et de Grand-Béréby. Son coût est estimé à 5 millions et elle devrait être réalisée en 1970.

3 - A/ Etude des zones P2 et P3 B

Comme il a été vu plus haut, il a été reconnu cinq périmètres d'accueil dans le Sud-Ouest. Ces périmètres forment des secteurs de développement rural dont le but est de fixer les populations qui émigrent vers le Sud-Ouest, en provenance de Kossou ou d'ailleurs. Aussi ces secteurs s'articulent-ils autour de villages-type qui sont fournis avec toute l'infrastructure nécessaire et de zones reconnues aptes à certaines cultures.

Actuellement seul le périmètre P1 a fait l'objet d'études complètes(cf. ci-dessous) qui doivent permettre de passer à sa réalisation. Les périmètres P1 bis et P2 sont considérés comme identiques à P1. Quant aux périmètres P3 A et P3 B, d'une superficie de 50 000 hectares , ils sont sensiblement les mêmes.

Leurs objectifs sont :

- installation de 12 500 immigrants,
- croissance de la production cacaoyère,
- création d'un bon revenu monétaire individuel,
- élévation du niveau de vie réel : infrastructure sociale et sanitaire, scolarisation, etc. . .

Le projet P3 B, se référant à 12 500 habitants dont 5 000 actifs, comprend la culture de 15 000 hectares de cacao et 10 000 hectares de cultures vivrières. Dix villages sont prévus. L'équipement prévu pour le village-type est le suivant :

- plate-forme villageoise,
- pistes,
- adduction d'eau,
- centre médico-social,
- école primaire.

Le village central du périmètre doit comporter en plus :

- un dispensaire,

- un complexe socio-culturel
- une école secondaire.

L'encadrement des villageois (au taux d'un encadreur pour 300 ha) doit être fourni par une base de multiplication et de vulgarisation .

Une étude dont le coût est de 15 millions, doit être réalisée en 1970 pour permettre la préparation des dossiers de financement pour les deux périmètres P2 et P3 B et ainsi en rechercher ultérieurement les sources de financement.

4° - A/ Etudes pédologiques et hydrologiques

Les études pédologiques retenues ici et réalisées au 1/200 000° sont destinées aux périmètres d'accueil de Moyenne Sassandra (P2) et de Guiglo-Taï (P3 A et P3 B). L'évacuation des coûts indique que le coût moyen à l'hectare oscille entre 620 et 600 francs, selon que le périmètre concerné est de moins de 50 000 hectares ou de plus de 50 000 hectares. Alors :

- périmètre P2 40 000 ha à 620 Frs, soit 25 millions
- périmètre P3 A 50 000 ha à 600 Frs, soit 30 millions
- périmètre P3 B 50 000 ha à 600 Frs, soit 30 millions.

Quant aux études hydrologiques, elles concernent

l'ensemble des périmètres d'accueil avec localisation préférentielle le long des axes routiers et leur objectif est de parvenir à l'élaboration d'un projet d'exécution pour l'ensemble des périmètres par la localisation des points d'eau possibles, en vue de la constitution de la demande de financement des périmètres et de leur réalisation. Le coût de cette étude est évalué à 16 millions.

Le coût total des études ainsi définies s'établit donc à 101 millions dont :

- 41 millions en 1969 : (16 millions pour études hydrologiques
) 25 millions pour études pédologiques de P2.
- 30 millions en 1970 : pour études pédologiques de P3B.
- 30 millions en 1971 : pour études pédologiques de P3A.

5 - A/ Etudes d'élevage

Un inventaire de l'élevage actuellement existant dans la région du Sud-Ouest ainsi qu'une étude sur les potentialités de cette région est indispensable pour connaître les possibilités d'implantation d'un élevage très structuré. La durée d'une telle étude est d'environ trois mois et son coût est de 2 750 000 Francs.

B - INFRASTRUCTURE ET ENCADREMENT AGRICOLE

1 - B/ Délimitation forestière

Il s'agit de réaliser une étude dont le premier objectif est de délimiter, borner et classer des zones destinées à être aménagées pour en assurer la protection contre les empiètements villageois pour les terres à usage agricole, et dont le second objectif est de protéger le capital forestier pour la future usine de pâte à papier et destiné aussi à servir aux projets d'enrichissement forestier ou de replantation. Il convient donc pour cela de mettre en place un service forestier, à savoir :

- des logements, des véhicules, du matériel, des bureaux;
- des moyens de fonctionnement pour deux brigades forestières et pour la direction du service.

Le coût de cette opération qui sera menée par la SODEFOR est de 52 millions au total, dont le calendrier prévisionnel est le suivant :

. 24 900 000 Francs en 1970
. 15 550 000 Francs en 1971
. 13 550 000 Francs en 1972.

2 - B/ Périmètre d'accueil P1

2. - B/ Périmètre d'accueil P1

Le secteur de développement rural de SAN-PEDRO (P1) s'étend sur 400 Km2, de part et d'autre de la route SAN-PEDRO SASSANDRA.

Il est limité au Nord par la future réserve forestière pour la pâte à papier, à l'Est par la forêt de la Nonoua, au Sud par le domaine urbain de SAN PEDRO et à l'Ouest par le fleuve San-Pedro, dont la rive droite est entièrement à mettre en réserve forestière pour les besoins de la future usine de pâte à papier, du reboisement et du futur bloc agro-industriel Palmier-Hévéa.

Bien que la topographie de ce secteur soit particulièrement chahutée et les ressources hydrogéologiques très médiocres, on estime possible d'y installer 8 villages représentant une population totale de 10 000 personnes.

Ceux-ci seront regroupés en deux sous-secteurs :

- le premier, situé à proximité de SAN-PEDRO, s'orientera surtout vers les cultures fruitères et maraîchères;
- le second, situé au Nord du précédent, verra se développer une agriculture semi-intensive de petites plantations villageoises axées sur le café, le cacao et les cultures vivrières.

Dans une première étape, il s'agit d'implanter trois villages de 1 200 habitants, dont 500 actifs pour un coût total de 311,025 millions, somme à mobiliser selon l'échancier suivant :

. 273,995 millions en 1970.
. 18,515 millions en 1971.
. 18,515 millions en 1972.

Les éléments du coût de l'opération sont les suivants :

a/ Etudes — 96 600 000 Francs

Ce sont des études pédologiques et tcpologiques sur 3 000 ha et des études de bornage et de cadastrage sur 2 500 ha. Ce sont aussi les études d'exécution du village, des pistes, de l'adduction d'eau, des constructions et le contrôle des travaux.

b/ Génie Civil — 70 980 000 Francs

Ce sont les travaux relatifs à la plate-forme de 40 ha, aux rues, aux pistes(accès pour 3 Km, collecte pour 20 Km).

c/ Construction — 54 500 000 Francs

C'est l'équipement sanitaire, éducatif et socio-culturel.

d/ Mobilier et installation 19 000 000 Francs

e/ Matériel et outils 2 200 000 Francs

f/ Fonctionnement 55 545 000 Francs

Il s'agit du fonctionnement pour la direction du secteur et pour l'encadrement.

g/ Somme à valoir pour travaux 12 200 000 Francs

3 - B/ Périmètre d'accueil P1 Bis

Compte tenu de l'arrivée imminente de population en provenance de la zone de retenue du Lac de Kossou et étant donné que les études et la mise en place du périmètre d'accueil P1, vues ci-dessus, ne seront effectuées qu'en 1970, il est absolument indispensable de réaliser et d'équiper en urgence les villages d'accueil du périmètre P1 Bis qui se situe dans la forêt de la Nonoua et pour lesquels aucun problème de propriété de terres ne se pose.

/ L'étude d'un village - type d'accueil et de 3 plate-formes de village d'installation définitive a montré que le coût du village - type d'accueil est de 126 390 000 Francs, comprenant les études d'exécution du village, de l'adduction d'eau et des constructions, le contrôle des travaux, l'infrastructure (plate-forme de 30 ha, 3Km de rues, assainissement, eau potable, Centre Médical, Ecole de 6 classes, Centre Administra-

tif, Antenne de B.M.V) et un habitat de 200 logements.

Le coût d'une plate-forme de village est estimé quant à lui à 30 millions de Francs CFA. La différence entre la plate-forme de village et le village-type d'accueil est en ce que la plate-forme de village ne comprend pas le Centre Médical, l'Ecole, le Centre Administratif et l'habitat.

Etant donné qu'il est prévu de réaliser dès la fin de l'année 1969 et dans les premiers mois de 1970, un village-type d'accueil et trois plate-formes de village, le coût de l'opération est donc de 216 390 000 Francs pour 1970.

4 - B/ Bases de multiplication et de vulgarisation

La réalisation d'un secteur d'agriculture familiale moderne qui intéresse le peuplement du Sud-Ouest et la reconversion des populations de la retenue de Kossou, implique que soient disponibles :

- des semences et plants améliorés des différentes cultures envisagées, problème essentiel pour le cacao.
- des mots d'ordres techniques adaptés aux conditions écologiques des diverses zones du Sud-Ouest.
- un personnel d'encadrement formé à la diffusion de ces mots d'ordres.

La création d'un réseau de bases de multiplication et de vulgarisation (B.M.V) répond à ce triple besoin:

Le réseau comprend la création de 2 BMV principales (San-Pedro et Zagné) et d'un réseau de bases secondaires actuellement limité à 3 bases . Moyenne-Sassandra, Sassandra et Béréby-Tabou, toutes trois dépendant de la BMV de SAN PEDRO. La responsabilité de ce réseau sera confié à la Direction Générale du Développement Agricole du Ministère de l'Agriculture, en attendant que les structures définitives de mise en valeur agricole du Sud-Ouest soient mises en place.

Ces bases ont des vocations différentes selon les possibilités culturales des régions qu'elles concernent. Toutes comportent des champs de comportement et des pépinières de multiplication pour les cultures qui les intéressent. Les bases principales comportent en outre, des jardins graniers pour cacao (80 ha au total) et un programme de formation, permettant en régime de croisière de former un maximum de 50 encadreurs polyvalents par base et par an, divisés en deux demies promotions de 25. Le programme est à dominante pratique.

Les champs de comportement doivent permettre d'adapter les méthodes culturales modernes retenues en Côte d'Ivoire aux conditions écologiques du Sud-Ouest : variétés, fumures, traitements phyto-sanitaires, assolements. Leur conduite est basée sur des observations simples, le programme ne comportant aucune partie de recherche scientifique.

Par des moyens divers (démonstrations, visites, diffusion de semences et plants), les BMV doivent servir d'appui logistique à l'ensemble des opérations de vulgarisation et d'encadrement.

Le programme doit être réalisé selon l'échéancier suivant :

. 1970	Réalisation complète de la BMV SAN-PEDRO.
. 1971	Réalisation du programme cacao de la BMV ZAGNE et implantation de la Base Moyenne SASSANDRA sous forme de point d'essai.
. 1972	Achèvement des BMV ZAGNE et Moyenne SASSANDRA. Implantation définitive des BMV SASSANDRA et BEREBY-TABOU.

Le réseau de BMV constitue l'ossature du développement agricole du Sud-Ouest. Sa réalisation conditionne le peuplement de cette région et est la meilleure garantie de réussite de l'aménagement de l'arrière-pays de SAN-PEDRO.

Ce projet représente, sur les trois années 1970, 1971 et 1972 un investissement total de 143 400 000 Francs. Sur ces trois années, les frais de fonctionnement sont de Francs 113 840 000 et, en régime de croisière, les charges de fonctionnement seront de 63 800 000 Francs par an.

La Côte d'Ivoire a demandé au F.A.C., sous forme de subvention le programme d'investissement des années

1970 et 1971, à l'exclusion du programme vivrier, maraîcher et fruitier de la B. M V. de SAN PEDRO. Ce financement représente 80 115 000 Francs d'investissements répartis comme suit :

. 1970 : 48 460 000 Francs
1971 : 31 655 000 Francs.

Le solde du programme d'investissement pour ces deux années, ainsi que les charges récurrentes de fonctionnement, sont à la charge de la Côte d'Ivoire, dont la participation au projet sera donc de 177 125 000 Francs, réparties comme suit :

. 1970 : 25 220 000 Francs
1971 : 34 850 000 Francs
1972 : 117 325 000 Francs.

La répartition de la participation ivoirienne peut aussi se faire comme suit :

- génie civil	23 720 000 Francs
- construction	16 200 000 Francs
- mobiliers	3 500 000 Francs
- matériels, outils	16 865 000 Francs
- somme à valoir pour travaux	3 000 000 Francs
- fonctionnement	113 840 000 Francs

C - INFRASTRUCTURE ROUTIERE

L'achèvement complet de l'infrastructure routière telle que prévue et réalisée par le Consortium dans le cadre du programme SAN-PEDRO nécessite néanmoins la réalisation de trois études :

- étude du Pont sur la Méné.
- étude de la traversée de SOUBRE,
- étude géotechnique sur l'axe SAN-PEDRO - SOUBRE.

Par ailleurs, il est dès maintenant indispensable d'étudier et de réaliser le bitumage de l'axe SAN-PEDRO-ISSIA. En effet, le transport des grumes pour toute la région du Sud-Ouest doit se faire sur SAN-PEDRO et non sur ABIDJAN. Aussi convient-il d'offrir aux forestiers et aux transporteurs une route bitumée sinon le trafic que doit capter SAN-PEDRO se détournera sur ABIDJAN.

1 - C/ Etude du Pont sur la Méné

Cette étude, d'un coût de 1, 5 millions de Francs, comprend le levé topographique des abords, les essais au pénétromètre à l'emplacement des culées et le projet d'exécution. Le financement du Pont est demandé aux organismes (FAC et KFW) qui financent le programme de SAN-PEDRO.

2 - C/ Etude de la traversée de SOUBRE

50 Km

GUIGLO

ISSIA

SINFRA

BUYO

OURAGAHIO

GUIBEROUA

GAGNOA

87

TAÏ

LAKOTA

SOUBRE

SASSANDRA

132.9

GRABO

SASSANDRA

SAN PEDRO

BITUMAGE EXISTANT

BITUMAGE SOUHAITE

ROUTES PHASE I
NON — BITUMEES

V3 PHASE II PROGRAMME ROUTIER
BITUMAGE 1ERE TRANCHE SOUHAITEE

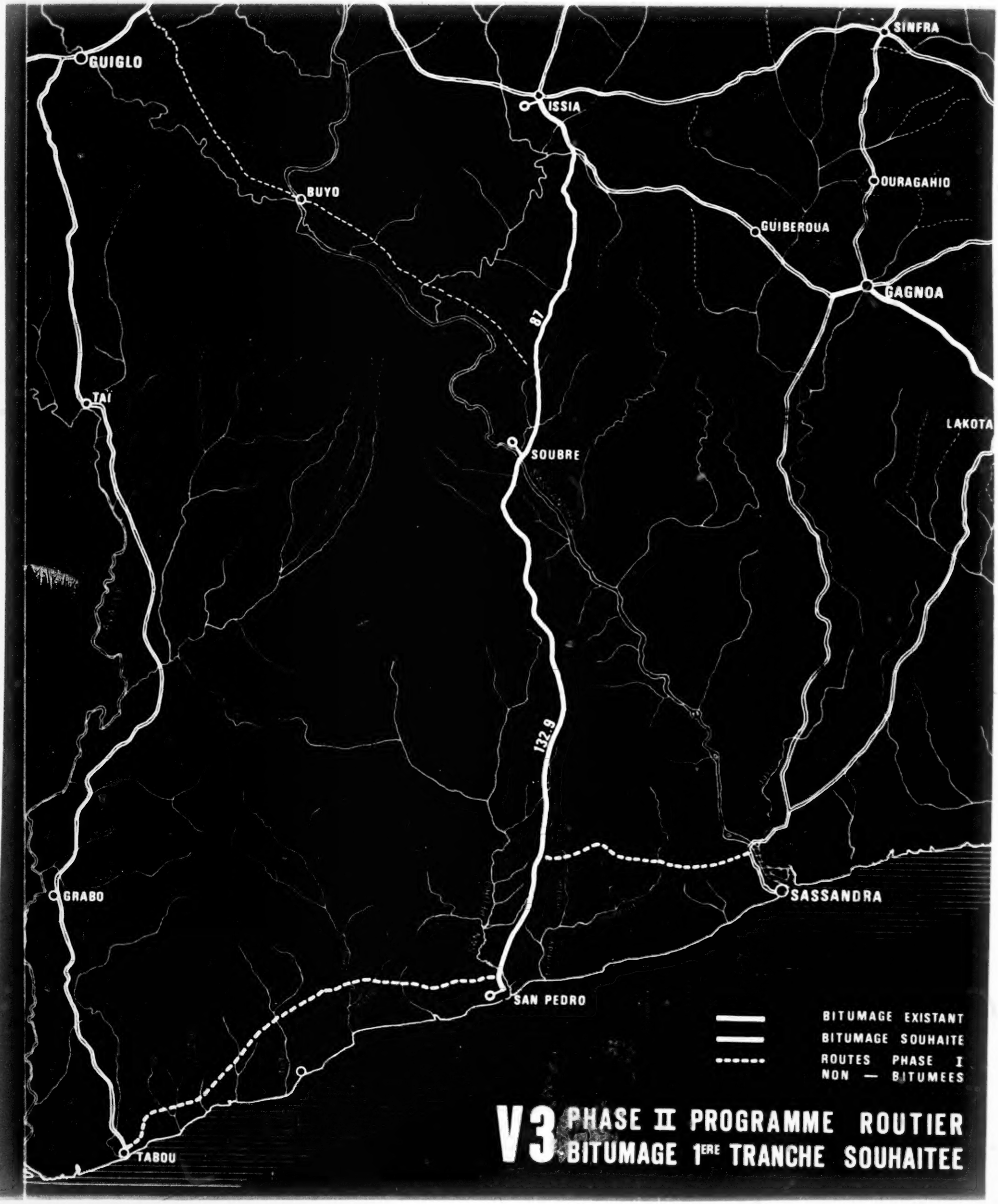
GUIGLO
BUYO
ISSIA
SINFRA
OURAGAHIO
GUIBEROUA
GAGNOA
87
TAI
SOUBRE
LAKOTA
132.9
GRABO
SASSANDRA
SAN PEDRO
TABOU
BITUMAGE EXISTANT
BITUMAGE SOUHAITE
ROUTES PHASE I
NON — BITUMEES
V3 PHASE II PROGRAMME ROUTIER
BITUMAGE 1ERE TRANCHE SOUHAITEE

2 - C/ Etude de la traversée de SOUBRE

Cette étude, d'un coût de 1,5 millions de Francs, comprend les levés topographiques et le projet d'exécution du raccordement des routes Soubré-Issia et Soubré-Méné. Le financement de cette traversée est demandé aux organismes (FAC et KFW) qui financent le programme San-Pedro.

3 - C/ Etude géotechnique de l'axe SAN-PEDRO-SOUBRE

Afin de rechercher des gisements de matériaux pour le terrassement de la route San-Pedro - Soubré, il est indispensable de réaliser l'étude géotechnique mentionnée ici pour 7 millions se décomposant comme suit :

. PK 0 Méné - PK 30	2 100 000 Francs
. 45 Km au Sud de Soubré	3 010 000 Francs
Compléments San-Pedro-Méné	1 890 000 Francs
	7 000 000 Francs

Cette estimation est faite sur la base de 130 000 Francs le kilomètre.

4 - C/ Etude de bitumage de la route San-Pedro - Issia

Le coût de cette étude est de 45 millions et correspond à une dépense de 220 000 Francs par kilomètre. L'étu-

de couvre 207 Km, c'est à dire de SAN-PEDRO au point dit "ISSIA" qui correspond à l'embranchement avec la route de GAGNOA, soit à 15 km de la Ville d'ISSIA.

Le prix kilométrique de 220 000 Francs s'entend pour :

- étude de la plate-forme existante;
- recherche de matériaux pour couche de base de revêtement;
- recherche de la technique par essais de laboratoire;
- contrôle durant l'exécution.

Ce prix ne comprend pas le dossier d'appel d'offres, mais celui-ci se déduira instantanément des documents remis.

A partir de la réalisation de cette étude, l'Administration sera en mesure de lancer un appel d'orffres pour le bitumage de la route , opération évaluée actuellement à 3 750 millions selon un coût au kilomètre de 18 millions, correspondant à un bitumage lourd.

Le financement de l'étude et du bitumage est demandé au F.E.D. :

- étude sur les reliquats de projets 2ème FED.
- travaux sur le 3ème FED.

D. - PROJETS AGRICOLES

La mise en valeur agricole du Sud-Ouest qui repose, comme il a été vu ci-dessus, sur la réalisation d'une infrastructure agricole solide (BMV et Secteurs de Développement Rural) a fait l'objet d'un schéma directeur, qui vise à assurer la coordination de cette mise en valeur et à lui permettre de remplir un double but :

1°/ Exploitation des potentialités agricoles d'une région jusqu'à présent restée en marge du développement général du pays.

2°/ Création de conditions favorables à la réinstallation d'émigrants, plus particulièrement, dans un premier temps, ceux en provenance de la région du Lac de Kossou.

Cette coordination permet d'assurer la cohérence entre le développement agricole et l'infrastructure générale notamment routière.

Le contenu de ce schéma directeur est le suivant:

1°/ Il concerne tous les projets d'utilisation des terres existant actuellement. Ceux-ci sont à des stades très variables d'élaboration.

2°/ Dans sa forme actuelle, il se traduit par la création de 42 000 emplois nouveaux entre 1969 et 1979, soit une capacité de peuplement de 100 000 à 150 000 personnes (secteur agrico-

le uniquement). Ce chiffre ne tient pas compte des effets induits qui pourront doubler le nombre des emplois.

3°/ Il n'est pas définitif : certains projets encore imprécis peuvent être modifiés, à condition de rester cohérents avec les autres.

Dans le cadre des secteurs de développement rural, il est prévu les activités agricoles suivantes : cacao, café, cultures vivrières, fruits et légumes. En plus de ces activités, un certain nombre de projets spécifiques doivent être entrepris : hévéa, palmier à huile, cocotier, agrumiculture et pâte à papier. La valeur ajoutée CAF (Europe) de toutes ces productions est actuellement estimée entre 20 et 30 milliards de Francs CFA.

1 - D/ Hévéaculture (prospection détaillée)

Le programme comporte 20 000 hectares de blocs industriels et 10 000 hectares de plantations villageoises-satellites.

L'année 1970 va voir se réaliser une prospection détaillée de 10 000 hectares d'hévéa dans le Sud-Ouest pour les blocs industriels. En effet, parallèlement aux études pour l'aménagement du Port et pour l'urbanisme de la Ville de SAN-PEDRO, le F.A.C. avait financé en 1964 une étude de reconnaissance de 35 000 hectares de terres favorables à l'hévéaculture, étude réalisée par l'Institut de Recherches sur le Caoutchouc en Afrique

(I. R. C. A.).

En fait, à l'occasion de cette mission de reconnaissance, c'est 42 150 hectares qui ont été retenus, en première analyse, comme favorables à l'hévéa. Si on soustrait de ce total les 5 740 hectares reconnus sur le secteur de la Niégré et qui, du fait de la situation de ce secteur à l'Est de Sassandra, ne font pas partie, à proprement parler, de l'arrière-pays de SAN-PEDRO, les 36 410 hectares restants se décomposent, par secteur, de la façon suivante :

. Secteur de la Néka.....	5 400 ha
. Secteur du Bas-Cavally(Tabou)	12 770 ha
. Secteur de la Néro (Béréby)..	13 715 ha
. Secteur de San-Pedro.....	4 525 ha
Total.....	36 410 ha

Il faut donc maintenant localiser avec précision, sur ces secteurs, 10 000 hectares de blocs de plantations. Pour ce faire, une société privée a été créée : la S. A. T. A. C., Société d'Applications Technique, Agricole et Caoutchoutière, dont le capital est de 22, 5 millions de Francs CFA, souscrit à 90% par MICHELIN et à 10% par des actionnaires privés. Le FAC a alors accordé une subvention de 67, 5 millions qui doit permettre de réaliser en 1970, la localisation précise des 10 000 hectares demandés ainsi que les études techniques d'aménagement des futures plantations. Un rapport comprenant en particulier les éléments suivants, doit être fourni :

- la sélection des terrains et leur localisation précise.
- le choix des clones.
- le mode d'exploitation.
- les conditions de recrutement et d'adaptation de la main d'oeuvre.
- un avant-projet d'usine de traitement de latex.
- des éléments de prix de revient.
- le montant des investissements à réaliser et le planning de leur financement.
- une étude de rentabilité de l'exploitation.

2 - D/ Prospection détaillée du Palmier à Huile.

Conjointement au projet ci-dessus de localisation de plantations d'hévéas, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire envisage de demander au FAC de financer également la localisation de 20 000 hectares de palmiers.

Cette étude d'un coût de 102 millions, doit permettre une localisation de 20 000 hectares en blocs industriels, dont une partie pourra être redistribuée en parcelles individuelles, sur lesquels se grefferaient 8 000 hectares de plantations villageoises : il s'agit de rechercher et de délimiter sur un plan au 1/10 000° les surfaces nécessaires.

Les surfaces possibles à prospecter sont :

. Secteur de la Néké.....	12 000 ha
. Secteur du Bas-Cavally	30 000 ha
. Secteur de Bérébý.....	30 800 ha

. Report.....	72 800 ha
. Secteur de San-Pedro...	17 200 ha
Soit au total	90 000 ha

Une fois les décisions de prospection et de financement arrêtées, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire choisira les zones à prospecter, dont la superficie devra être de 50 000 ha (du fait du rendement de la prospection).

Ce projet ne s'ajoute pas aux autres projets palmiers. En effet, devant les difficultés de réalisations des conditions satisfaisantes sur le plan technique et financier des plantations de palmiers dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, en zone granitique, et vu les coûts supplémentaires qu'entraînent l'éloignement de ces plantations du Port d'Abidjan, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a décidé de déplacer une partie de sa 2ème tranche de plantations de palmiers dans le Sud-Ouest. Ceci présente un triple avantage :

- tout d'abord, la proximité du Port de SAN-PEDRO permettra d'abaisser notablement le prix de revient de l'huile en réduisant les coûts de transport.

- par ailleurs, la constitution d'un complexe agro-industriel de fabrication d'huile de palme dans le Sud-Ouest permet de rentabiisier le Port de SAN PEDRO à un moment où l'on peut craindre un début de réduction des exportations de bois en grumes.

- enfin, les travaux nécessaires à la mise en place de blocs industriels permettront d'employer, au moins à mi-temps, la main d'oeuvre importante constituée par les nouveaux immigrants de cette région et notamment les populations de Kossou déplacées dans le Sud-Ouest. Ces derniers, en effet, devront attendre au moins 4 ans que leurs nouvelles plantations de café et de cacao puissent leur apporter un revenu monétaire conséquent. Un emploi partiel sur les chantiers des futurs blocs industriels permettrait de leur fournir un revenu d'appoint tout en évitant d'en faire des " assistés".

3 - D/ Prospection détaillée du cocotier

Il s'agit de localiser 4 000 hectares plantables en cocotiers, à partir d'une surface à prospecter estimée à 12 000 ha et localisée dans la région de Grand-Béréby. Cette prospection, qui sera faite par I R H O , a été estimée à 25 8 millions et doit durer toute l'année 1970

Le mode de culture sera celui des plantations villageoises et l'encadrement assuré par la SODEPALM, le programme de plantations pouvant commencer dès l'année 1972.

4 - D/ Opération Palmier - Cocotier sur BOLO et FRESCO .

L'opération Palmier consiste en la création de 200 hectares de plantations villageoises autour du bloc industriel de BOLO déjà réalisé dans le cadre du Plan Palmier à Huile et

en la création d'un accès routier de BOLO à la route de GAGNOA. La production de régimes ainsi réalisée doit permettre d'assurer l'alimentation de l'usine de BOLO, financée dans le cadre du Plan Palmier tandis que l'huile ainsi extraite sera exportée par le Port de SAN-PEDRO, où une capacité de stockage de 7 000 tonnes est prévue(pour un coût de 167,2 millions) dans le cadre du Plan Palmier.

Quant à l'opération sur FRESCO, il s'agit d'un projet mixte Palmier-Cocotier, qui se situe en dehors du cadre des Plans Palmier et Cocotier et qui porte sur 250 hectares de palmiers et 250 hectares de cocotiers, le tout en plantations villageoises. L'opération a déjà fait l'objet d'une inscription de crédits au BSIE 1968, à savoir 135 millions et d'une inscription complémentaire de 14 millions au BSIE 1969 (avance en cours d'exercice).

Le coût total nécessaire à la poursuite du projet FRESCO et à la réalisation du projet BOLO est estimé à 158 millions dont 10 millions de génie civil et 148 millions de fonctionnement et d'encadrement. Il se ventile selon l'échéancier suivant :

1970	99 778 000 francs
1971	16 540 800 francs
1972	13 001 900 francs
1973	28 680 300 francs.

5 - D/ Agrumiculture à SASSANDRA

5 - D/ Agrumiculture à SASSANDRA.

La culture des agrumes dans la région de SASSANDRA doit s'organiser à partir de plantations villageoises et plantations individuelles et à partir de la reconversion des planteurs de bananes de la région. Compte tenu, par ailleurs, de l'existence future d'un complexe d'extraction des essences à SASSANDRA, il est nécessaire d'assurer dès maintenant la mise en place d'une structure de production destinée à l'approvisionnement de ce complexe et la diffusion de cette culture et de ses méthodes en milieu rural. Pour ce faire, il faut :

1°/ Installer une pépinière à SASSANDRA.

2°/ Mettre en place une structure de vulgarisation.

3°/ Réaliser une étude de traitement et de commercialisation des essences.

Le coût de l'opération se monte à 22 770 000 Frs et ses éléments en sont les suivants :

. Etudes.....	7 000 000 francs
. Génie civil.....	1 000 000 francs
. Construction.....	7 500 000 francs
. Mobilier et installation.	1 300 000 francs
. Matériel divers et outils	800 000 francs
. Fonctionnement.....	5 170 000 francs

6 - D/ Pâte à papier

L'étude de la mise en valeur de la région du Sud-Ouest réalisée par la Development and Resources C°(D.R.C.)

a permis de localiser un site favorable à l'implantation d'une unité de production de pâte à papier, près du Port de SAN-PEDRO.

Cette unité de production produirait 170 000 tonnes de pâte par an, mais il est tout à fait possible de choisir une échelle de production plus grande, et en conséquence plus rentable, par exemple 250 000 tonnes par an.

La plus grande partie de la production d'une telle usine serait réservée à l'exportation et l'on considère que le marché européen sera susceptible d'absorber une telle production après 1975, date de la mise en route souhaitable de l'usine.

L'usine envisagée à SAN PEDRO présente plusieurs avantages sur les deux autres plans de mise en valeur des ressources forestières actuellement connues en Afrique Occidentale à savoir le GABON et le CAMEROUN.

En effet, SAN-PEDRO bénéficie de la source de bois la plus économique possible, vu sa proximité à 30km de la matière première, dans une région sillonnée par des routes de bonne qualité. Par ailleurs, la future papeterie se trouverait à 2 ou 3km d'un port en eau profonde, alors qu'au GABON et au CAMEROUN, les distances de transport sont considérables.

La décision d'implantation d'une telle usine est le résultat d'un certain nombre d'études préalables :

1°/ Recherche et délimitation d'une zone forestière de 200 000ha

environ, destinée à fournir le bois nécessaire à l'approvisionnement de l'usine. Coût: 4 millions.

2°/ Inventaire forestier de la zone ainsi délimitée. Coût: 53 millions.

3°/ Essai des qualités papetières des différents bois entrant dans la composition de la forêt (essais de laboratoire et essais semi-industriels). Coût: 22 millions.

4°/ Etude du transport du bois à l'usine et du prix de revient réel du bois rendu à l'usine. Coût : 5 millions.

5°/ Etude de marché détaillée pour identifier les débouchés compte tenu des caractéristiques définies dans le cadre de l'étude N° 3 ci-dessus. Coût: 15 millions.

6°/ Essais de plantation d'espèces papetières à croissance rapide destinées à se substituer à la forêt naturelle en deuxième rotation.

Il s'agit d'essais en vraie grandeur qui viendraient compléter les essais déjà effectués.

Il faut prévoir une plantation de 110 hectares. Coût: 40 millions.

7°/ Etude destinée à dégager les qualités et les disponibilités re-

latives à l'eau, probablement tirée de la rivière San-Pedro. Coût : 6 millions.

8°/ Etude de l'approvisionnement en matières premières. Coût: 4 millions.

9°/ Etude de l'emplacement de l'usine. Coût : 3 millions.

10% Etude de la main d'oeuvre locale : les possibilités et qualifications, les besoins en matière de formation professionnelle. Coût : 2 millions.

11°/ Essais papetiers à l'échelle industrielle. Les essais semi-industriels ayant permis de tester un certain nombre d'hypothèses concernant les qualités papetières des différentes essences, il faut faire des essais à l'échelle industrielle qui consisteront à approvisionner pendant une journée une usine de pâte de taille analogue. Coût: 35 millions.

12°/ Etude économique et établissement d'un compte prévisionnel. Coût : 5 millions.

13°/ Etudes financières : Coût : 10 millions.

Le planning de réalisation de ces études préalables à la mise en route de l'usine de pâte à papier de SAN-PEDRO s'étend de l'année 1969 à la fin de l'année 1975.

La première étude est actuellement réalisée et

a été payée sur le BSIE 1969. La superficie délimitée est de 225 000 hectares et devrait permettre, d'après les derniers sondages réalisés entre 1965 et 1967, de couvrir largement les besoins de l'usine. Cette étude a été réalisée par le Centre Technique Forestier Tropical (C. T. F. T.).

Le financement de ces études sera à la charge de la Côte d'Ivoire pour une part et obtenu sur des crédits FAC pour une autre part.

Le coût total de l'opération préalable à la mise en route de l'usine est estimé à 204 millions qui se ventileraient en 94 millions à la charge de la Côte d'Ivoire et 110 millions à la charge du FAC.

La Côte d'Ivoire prend à sa charge les études N° 1- 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 12 et 13. Le FAC prenant, quant à lui, à sa charge les études N° 2 - 3 et 11.

Sur les 94 millions à la charge de la Côte d'Ivoire, 4 millions ont été inscrits au BSIE 1969. Il reste donc à échelonner 90 millions selon l'échéancier suivant :

1970	20 millions
1971	39 millions
1972	18 millions
1973	11 millions
1974	1 million
1975	1 million.

Quant aux crédits FAC, ils sont ventilés suivant l'échéancier suivant :

. 1969	53 millions
. 1970	22 millions
. 1972	35 millions.

En 1970, la réalisation de l'inventaire forestier doit être en cours, et cette année doit voir le démarrage des essais papetiers ainsi que des essais de plantations d'espèces papetières, des études hydrologiques et de l'étude de l'emplacement de l'usine.

2ème PARTIE - SAN-PEDRO

A partir du programme SAN-PEDRO, financé par le FAC, la K.F.W. et la Côte d'Ivoire, et exécuté par le Consortium, il est nécessaire de définir, comme pour le Sud-Ouest, un nouveau programme d'opérations qui doivent assurer le développement continu de la Ville et du Port à partir du noyau central actuellement en cours de réalisation. Ce nouveau programme comporte, comme pour le Sud-Ouest, plusieurs tranches et les opérations relatives à la première tranche sont présentées dans le cadre suivant :

- opérations d'équipements communs à la Ville et au Port.
- opérations d'équipement du Port.
- opérations d'équipement de la Ville.

A - EQUIPEMENTS COMMUNS A LA VILLE ET AU PORT.

1 - A/- Aérodrome

L'aérodrome de SAN PEDRO qui a été ouvert le 30 Mai 1968 est une piste de 1 300 mètres qui permet de l'utiliser pour les appareils type DC3.

En quelques mois, il est devenu le second aérodrome de Côte d'Ivoire et la croissance des demandes de passage conduit à envisager, dans un proche avenir, l'augmentation du nombre des vols entre ABIDJAN et SAN-PEDRO. Ce trafic justifie des installations de sécurité.

Dans un premier stade cet aérodrome doit bénéficier d'un niveau d'équipement au-dessus de la moyenne des autres aérodromes de l'intérieur du pays.

Par ailleurs, il apparaît que le champ initialement prévu pour son installation au niveau du type bi-réacteurs longs et moyens courriers, ne peut ni permettre son propre développement ni celui de la ligne, compte tenu de ce que la piste actuelle se trouve dans l'aire de la future Ville de 100 000 habitants.

Pour ces raisons, l'aérodrome actuel a un caractère provisoire, mais il demeure difficile de fixer cette durée provisoire qui tient compte de l'expansion démographique de la Ville de SAN-PEDRO.

Dès maintenant, le plan d'urbanisme de la Ville de SAN-PEDRO au niveau d'une ville de 100 000 habitants retient la localisation du futur aérodrome au bord de la lagune Digboué à l'Ouest de la zone industrielle.

Les travaux de construction de l'aéroport actuel ont été exécutés de 1967 à fin Mai 1968. Le coût des travaux s'établit à 220 millions, qui se répartissent comme suit :

. 100 millions	en 1968
. 100 millions	en 1969
. 19, 983 millions	en 1970.

La dernière tranche de ces travaux concerne en fait un dépassement de crédits, car le coût initial retenu avait été de 200 millions.

Par ailleurs, il est indispensable de réaliser une opération de protection des bandes et talus de l'aérodrome. Le coût de cette opération est de 7 millions et sera réalisé en 1970. Cette opération porte essentiellement sur la réalisation de remblais d'emprunt et de profilages de terrassements, ainsi que la fourniture de latérite permettant de maintenir l'unité des bandes, de façon qu'un avion puisse les parcourir sans risque, s'il quitte la piste lors de l'envol ou de l'atterrissage.

Ces bandes seront ensuite ultérieurement protégées par la réalisation de plantations destinées à stopper les érosions régressives.

De plus, la desserte des bâtiments prévus pour les aides à la navigation aérienne représente un réseau routier de 2 kilomètres, avec de nombreux terrassements généraux d'aplanissements des obstacles naturels. L'étude doit en être faite, mais le coût de l'opération est estimé à 20 millions et devra s'exécuter en 1970.

En 1972, il conviendra de prévoir une extension qui consiste en la création de l'aire de stationnement définitive, dont le coût est actuellement estimé à 60 millions.

L'équipement de l'aérodrome est conçu en fonction d'une double contrainte.

- assurer le minimum indispensable de sécurité, compte tenu du trafic élevé supporté par cet aérodrome.
- tenir compte du caractère provisoire et donc ne pas réaliser d'équipements trop importants.

Le coût total de l'équipement qui sera réalisé en 1970, est de 96 millions et se ventile de la façon suivante :

. Etudes.....	1 500 000
. Génie civil.....	52 000 000
. Construction..	7 000 000
. Matériel divers.....	22 000 000
. Fonctionnement.....	3 500 000

Il s'agit essentiellement de la mise en place des bâtiments et des terrassements nécessaires pour abriter le

matériel indispensable à la navigation, à la météorologie et à la lutte contre l'incendie, de façon à assurer la circulation aérienne réglementaire.

2 - A/ Adduction d'eau

L'inventaire hydrogéologique des environs de SAN-PEDRO et les recherches d'eau souterraine par prospection électrique et sysmique ayant confirmé que des ressources en eau souterraine ne pouvaient être dégagées en quantité suffisante pour l'alimentation en eau potable de la future Ville de SAN-PEDRO, il a été décidé, en définitive , de faire appel aux eaux superficielles en faisant une prise dans la rivière SAN PEDRO, à 9km environ de la Ville, c'est à dire au-delà de la limite de salure.

Le principe de la prise en rivière ayant été admis, il a été procédé à une étude comparative de diverses solutions possibles pour la menée de l'eau depuis la rivière jusqu'à la Ville.

Par ailleurs, il a été nécessaire d'étudier l'urbanisme et les prévisions de population, de façon à déterminer le besoin d'eau potable de 1971 à 1984 et plus. Notons qu'en ce qui concerne l'évolution de la population, les urbanistes estiment que l'agglomération pourrait compter très rapidement 10 000 à 15 000 habitants(elle en compte aujourd'hui 7 000), pour atteindre 30 à 35 000 habitants dans une quinzaine d'années. Il faut aussi signaler que le site actuellement connu et étudié peut facilement con-

tenir 50 000 habitants.

En Mai 1968, le BCEOM a présenté un avant-projet d'alimentation en eau potable de la Ville de SAN-PEDRO, comportant 4 solutions techniques différentes; la solution retenue étant la solution N°1 dont le coût est estimé à 623 660 000 Francs et devant permettre d'alimenter en 1984 une Ville de 33 600 habitants.

Des études d'urbanisme ultérieures ont fait apparaître des possibilités nouvelles d'extension de la zone industrielle et de la zone d'habitat le long de la route qui mène au Pont sur la rivière San-Pedro.

Ces nouveaux éléments ont amené à reconsidérer le problème de l'alimentation en eau potable, notamment en ce qui concerne les diverses solutions possibles pour la distribution. C'est ainsi que les solutions étudiées dans le dossier d'avant-projet reposaient sur l'hypothèse que, dans tous les cas, on amène l'eau depuis la rivière jusqu'à un même point central situé sur une colline près du Port, c'est à dire que, dans toutes les solutions, l'on considère le réseau de distribution comme un poste fixe n'intervenant pas dans la comparaison.

Or, le déplacement de la zone de distribution le long de la route du Bac, c'est à dire vers une zone plus excentrée par rapport au réservoir central, mais par contre plus rapprochée du réservoir de mise en charge, change l'aspect du problème et montre l'intérêt qu'il y a à prendre en compte pour les comparai-

sons financières la valeur des réseaux de distribution, ceux-ci n'étant plus les mêmes dans tous les cas.

C'est pourquoi, la nouvelle orientation des zones d'extension, le long de la route du Bac, a amené à proposer une solution supplémentaire, dite solution 2 bis et qui a fait l'objet d'un document du BCEOM du 7 Septembre 1968.

A la suite de certaines mises au point techniques, le District Autonome de SAN-PEDRO, a établi une note explicative et justificative en Février 1969, et dès Mars de la même année, le dossier d'appel d' offres d'une première tranche de travaux était préparé sur les crédits du BSIE 1969, chapitre 2.23.6 pour un coût de 3 500 000 Francs.

L'appel d' offres a été lancé en Avril 1969 et a été dépouillé en Septembre et Octobre 1969 et concerne la première tranche.

En effet, le projet est décomposé en tranches, de la façon suivante :

. 90 m3/heure en première tranche(ville de 6 000 habitants),
. 180 m3/heure en seconde tranche(stade intermédiaire),
. 270 m3/heure en 3ème tranche(ville de 33 000 habitants),
. 360 m3/heure et éventuellement 450 m3 en cas d'extension importante de la Ville.

Rappelons ici les caractéristiques générales de la

solution N° 2 bis, retenue par l'Administration, l'eau sera prélevée dans la rivière, par une prise établie sur la rive droite à 9km environ en amont de la future ville, en dehors de la remontée des eaux salines.

Un poste d'exhaure, construit à proximité immédiate de la prise et abritant des groupes électro-pompes aspirant dans la rivière, permettra de relever les eaux brutes et de les refouler en tête d'une station de traitement implantée à une cote hors d'eau située à 350 mètres environ au Sud de la prise.

Il y a lieu de signaler également que le régime hydraulique de la rivière est peu connu, les premières observations faites ne datent en effet que de 1966. Il s'ensuit qu'un certain nombre de précautions doivent être prises pour éviter que les ouvrages soient submergés en période de crue exceptionnelle; c'est la raison pour laquelle l'implantation du bâtiment station de traitement qui est un ouvrage important, a été prévu par mesure de sécurité sur les flancs de la petite colline située à 350 mètres environ au Sud de la prise

La station de traitement et de refoulement devra être équipée de façon à satisfaire progressivement les débits nécessaires dans les 15 ans à venir. Elle devra également, en plus, réserver la possibilité d'une extension ultérieure au-delà de 270 m3/heure(stade 1983). En effet, il n'est pas impossible que l'on atteigne 4 à 500m3/heure au stade final, ceci en fonction de la cadence de développement de la future ville.

Indiquons aussi que, dans le bâtiment abritant les appareils de traitement des eaux, seront installés les groupes électro-pompes destinés à refouler les eaux traitées vers un réservoir surélevé de 1 000 m3 de capacité (sur tour de 28, 50m) construit en forêt sur une colline à la cote + 48, 50 à 1 600 m environ au Sud de la prise d'eau. Le radier de ce réservoir a été abaissé de la cote + 83 à la cote + 77 en raison de la proximité de l'aérodrome. Malgré cette modification, la conception générale du projet (solution N°2 bis) reste inchangée et le réservoir d'équilibre semi-enterré prévu ultérieurement dans la Ville de SAN-PEDRO pourra quand même être alimenté normalement, à condition toutefois qu'il soit placé à une cote légèrement inférieure à celle prévue initialement ce qui, en définitive, aura peu d'incidence sur la desserte des habitations dépendant de lui.

La distribution de l'eau vers la future Ville de SAN-PEDRO se fera en première tranche à partir du réservoir de 1 000 m3, à l'aide d'une conduite maitresse d'adduction amenant l'eau jusqu'à la future agglomération et ensuite par des conduites secondaires se répartissant dans les différents quartiers.

L'énergie électrique nécessaire au pompage de l'eau brute et installations de traitement et de refoulement sera fournie par une ligne électrique moyenne tension qui sera tirée à partir de la Centrale récemment construite dans la Ville de SAN-PEDRO.

Dans une première étape, l'estimation des travaux relatifs à la solution N° 2 bis (33 600 habitants) s'élève au montant de 645 973 000 francs, la première tranche étant estimée à

280 070 000 francs.

Il convient de remarquer que cette solution N°2 bis, quoique n'étant pas la moins chère au point de vue dépenses de premier établissement, est cependant la meilleure par rapport aux autres solutions qui avaient été proposées, car c'est elle qui permettra de vendre le m3 d'eau au prix le plus faible.

L'appel d'offres pour la première tranche a été décomposé en trois lots :

Lot N°1 - Canalisations et accessoires, pour lequel le devis estimatif de l'Administration se situe à .... 175 735 000 Frs
comprenant : 159 769 379 Frs de travaux
et ..... 15 965 621 Frs de somme à valoir.

Lot N° 2 - Ouvrages d'art pour lequel le devis de l'Administration se situe à .... 47 405 000 Frs
comprenant : 43 092 970 Frs de travaux
et ..... 4 312 030 Frs de somme à valoir.

Lot N° 3 - Appareils élévation, traitement des eaux, équipement électro-mécanique pour lequel le devis estimatif de l'Administration se situe à ..... 56 930 000 Frs
comprenant : 51 724 000 Frs de travaux
et ..... 5 206 000 Frs de somme à valoir

280 070 000 Frs

Le financement de l'opération se fera en deux temps, à partir du fait que la SODECI assurera pendant 3 ans la gérance, puis ensuite la concession :

1°/ Prêt en 1970 de la C.A.A. à la SODECI de 300 millions, probablement à 5,5% sur 10 ans, qui sera remboursé avec l'aide du B.S.I.E.

2°/ Prêts successifs de la C.C.C.E. à la SODECI qui remboursera elle-même.

3 - A/ Complexe téléphonique.

Le plan national de télécommunications prévoit la création de 21 centres de groupement dont un centre de transit national et six centres de transit régionaux. SAN-PEDRO sera l'un de ces 21 centres car, à court et à moyen terme, l'importance des autres localités de la bande côtière ne justifie pas l'établissement à SAN-PEDRO d'un centre de transit.

SAN-PEDRO disposera de liaisons interurbaines directes avec DALOA et ABIDJAN.

Une bretelle sera tirée du faisceau ABIDJAN-MAN. La liaison DIGO-SASSANDRA s'effectuera à vue directe avec un relais à mi-parcours et la liaison SASSANDRA-SAN-PEDRO par un faisceau en diffraction offrant une capacité finale de 120 voies téléphoniques, ce qui devrait suffire pour une vingtaine d'années.

Les localités telles que TABOU et GRAND-BEREBY

seront reliés à SAN-PEDRO par faisceaux hertziens VHF à faible capacité.

On estime le coût du faisceau complet à :

. Infrastructure.....	120 millions
. Equipements	260 millions
Total.....	380 millions

Compte tenu des perspectives de croissance de la Ville, la capacité initiale du Central, dont la construction n'interviendra pas avant 3 ans, est estimée à 500 abonnés, ce qui lui permettra de répondre à la demande pendant 3 ou 4 ans sans extension. En phase finale, le Central devra avoir une capacité de 3 à 5 000 lignes.

Le Central sera du type " Centre de Groupement"; il sera abrité par un bâtiment à 4 niveaux d'une surface au sol de 250 m2. L'emplacement de ce bâtiment qui pourra être une aile de l'Hôtel des Postes, a déjà été trouvé. La station hertzienne, dont l'emplacement a déjà été défini, occupera une superficie de 3 000 m2, comportant un bâtiment technique de 120 m2, un bâtiment d'énergie de 40 m2 et deux logements.

Le réseau urbain aura la même capacité que le Central soit 500 lignes. Il comportera quelques conduites (env. 2 Km).

Le coût du réseau automatique de SAN-PEDRO est estimé à 165 millions de Frs CFA, soit :

. Central..... 50 millions
. Bâtiment du Central... 60 millions
. Réseau urbain..... 55 millions.

A cela, il convient d'ajouter les installations de la radio maritime pour 15 millions, un Central-Télex pour 15 millions et l'auto-commutateur de SASSANDRA pour 25 millions.

Le coût total du complexe téléphonique de SAN-PEDRO est donc de 600 millions.

Le tableau (I) ci-après indique quel est est le schéma de financement :

. 110 millions de prêt FAC.
. 205 millions de crédits P. T. T.
. 285 millions de crédits fournisseurs.

4 - A/ Signalisation routière.

Le réseau routier étant en cours d'achèvement, il est indispensable de prévoir un programme de signalisation routière

1. Réseau principal (340 km)

Fourniture de 700 panneaux.....	4 500 000 Fr.
Fourniture de 800 hampes acier galvanisé SV 14.....	500 000 Fr.
Fourniture de 70 bornes pentakilométriques	1 400 000 Fr.
Mise en place de 770 bornes et panneaux scellés.....	5 000 000 Fr.
Fourniture et mise en place de 2 500 balises bois.....	10 000 000 Fr.
Supplément pour balises en béton ou éternit	1 750 000 Fr.
A valoir pour imprévus et divers (12%)...	2 850 000 Fr.
TOTAL.....	26 000 000 Fr.

- TABLEAU I -

	Schéma de financement envisagé		
	Prêt FAC en 1970	Crédits P & T	Crédits Fournisseurs
Faisceau hertzien DIGO-SASSANDRA- SAN-PEDRO			
- Infrastructure			
. San-Pedro	50	25	
. autres stations		45	
- Equipements radio			210
- Multiplex		50	
Autocommutateurs de SAN-PEDRO et SASSANDRA			75
Réseau urbain de SAN-PEDRO		55	
Bâtiment du Central de SAN-PEDRO	60		
Installation radio-maritime de SAN-PEDRO		15	
Desserte de TABOU-GRAND-BEREBY et divers		15	
TOTAL	110	205	285

IV 1 PORT DE SAN—PEDRO

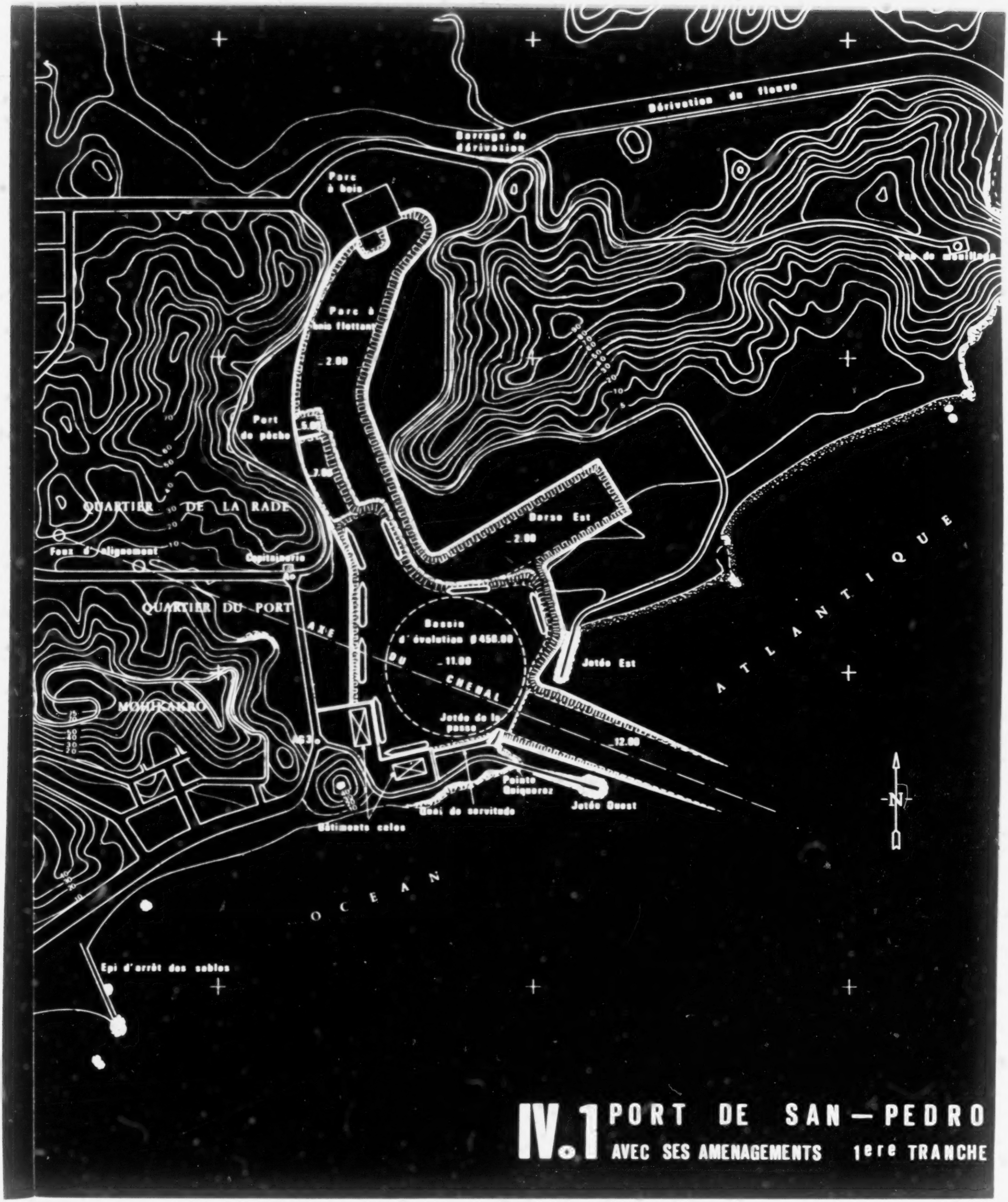

IV.1 PORT DE SAN-PEDRO

AVEC SES AMENAGEMENTS 1ère TRANCHE

Réseau principal (report)	26 000 000

II - Pénétrantes de desserte

Fourniture et pose d'environ 400 panneaux sur hampes, scellés.	4 000 000
TOTAL GENERAL.....	30 000 000 Frs

B / EQUIPEMENTS POUR LE PORT

Le Port qui sera livré au trafic à partir d'Octobre 1970 à l'issue du programme SAN-PEDRO est un port nu qu'il convient d'équiper en totalité. De meme, il est indispensable de réaliser les études préliminaires à cet équipement ainsi que celles qui conditionnent le bon état du Port, c'est à dire celles qui concernent le mouvement des plages des courants, l'épi de protection, etc... Toutes ces études et projets doivent être entrepris et terminés en 1970.

1 - B/ Etudes

a/ Etude du mouvement des plages de part et d'autre de l'épi qui protège le Port et au droit de la nouvelle embouchure de la rivière San-Pedro. Cette étude, d'un coût de 2,2 millions, devra se réaliser en 1970; la partie terrestre sera confiée à la SOGETEC qui a fait les relevés de ces dernières années, la partie maritime étant confiée au Service Hydrographique du Port d'ABIDJAN.

b/ Etudes hydrauliques, bathymétriques et hydrologiques: la dérivation de la rivière San-Pedro, dans un ancien bras en l'absence de données hydrologiques et hydrauliques approfondies a provoqué une brusque montée des eaux lors de la crue particulièrement violente de Juin 1969, entraînant des dégats importants.

De ce fait, une étude hydrologique et hydraulique poussée est nécessaire, tant pour permettre la poursuite des travaux des chantiers que pour protéger la Ville future contre les crues de la San-Pedro.

Les études demandées ici sont à démarrer dès 1970, où elles coûteront 14 millions pour se poursuivre sur 1971, où elles coûteront 8 millions. Elles comprennent essentiellement:

- Etudes générales pour obtenir les données topographiques, poursuivre la campagne de mesures hydrologiques, rassembler les caractéristiques hydrauliques.
- Etudes hydrologiques pour déterminer les facteurs de genèse des crues(climatologie, pluviométrie) et calculer les crues-types de la San-Pedro.
- Etudes hydrauliques pour déterminer les travaux de défense contres les inondations futures et obtenir par calculs théoriques les courbes de remous des diverses crues-types de la San-Pedro.

2 - B/ Epi de protection.

2 - B/ Epi de protection.

a/ Renforcement de l'épi expérimental :

Un épi expérimental ayant été construit pour protéger le Port de SAN PEDRO, il a été nécessaire de le renforcer et de le renforcer en blocs de 6 tonnes. Cette opération a été exécutée en 1969 et sera payée en 1970. Son coût est de [illegible] Frs.

b/ Réserve de matériaux:

Les travaux portuaires étant en voie d'achèvement et avant que l'entreprise ne retire sa centrale de fabrication, il a été décidé de lui passer commande à moindre frais des matériaux nécessaires à l'entretien des divers ouvrages de protection(digues et épis) par constitution d'une réserve des matériaux suivants : tétrapodes et blocs de granit. Le coût de cette opération est de 13 millions .

c/ Etude de l'épi définitif.

Cette étude, d'un coût de 500 000 Frs, indiquera les caractéristiques de l'épi destiné à protéger l'isthme de la pointe Quiquerez, la façon dont il devra etre réalisé ainsi qu'une estimation de son coût.

3 - B/ Plan Directeur du Port

A partir d'une mission d'experts portuaires du BCEOM estimée à 2 millions, une étude devra permettre d'établir le Plan Directeur du Port. Elle donnera l'organisation de l'ensemble de la zone portuaire avec la disposition et les principales ca-

ractéristiques des installations, ainsi qu'un organigramme de la Direction du Port Coût : 8 millions.

4 - B/ Capitainerie et Direction du Port.

a/ Etude d'architecture du bâtiment de la Capitainerie et de la Direction du Port avec mission d'architecte-conseil. Coût : 2,9 millions.

b/ Equipement fixe et technique de la Capitainerie pour 45 millions il s'agit de l'équipement en radar et accessoires, en réseau VHF, etc... et de l'installation de ces équipements.

c/ Equipement mobilier de la Capitainerie, à savoir 33 bureaux à équiper, soit 10 millions .

d/ Construction du bâtiment des services maritimes : ce bâtiment regroupera pour quelques années les services qui ne peuvent pas être hébergés, pour le moment, ni dans le bâtiment central, dont la surface est limitée à 800 m2, ni dans le bâtiment de l'Administration Générale, dont l'ouverture sera plus tardive que celle du Port.

Il comprendra :

. Inscription maritime	2 bureaux
. Remorquage	2 bureaux
. Santé	2 bureaux
. Voilerie	1 local
. Salle de repos des Gabiers	

. Dortoir des Gabiers

. Dépôt

. Installations hygiéniques et sanitaires.

D'une surface d environ 500m2, ce bâtiment coûtera 12 millions.

5 - B/ Ateliers du Port.

Il s'agit de construire et d équiper un atelier susceptible de réparer et d'entretenir les engins terrestres et flottants appartenant au Port.

L'objectif est d'assurer les servitudes du Port à partir de Mai 1970.

Le coût de l'opération comporte 9 millions en construction et 3 millions en matériels divers et outils soit 12 millions

6 - B/ Frigorifiques portuaires

Il s'agit de l approvisionnement de SAN-PEDRO en vivres frais et glace L'évaluation du cout est la suivante :

. Etude.....	2 500 000
Génie civil	12 000 000
Constructions .. .	1 500 000
	16 000 000

L'opération doit voir se réaliser les installations frigorifiques caractérisées par une production de 6 tonnes de glace par jour :

. d'une chambre pour poissons de 100 m3;

. d'une chambre pour viande de 60 m3
. d'une chambre pour stockage de glace de 60 m3
. d'une chambre pour produits laitiers de 30 m3 ;
. d'une chambre pour fruits et légumes de 50 m3.

Les délais d'exécution sont de 3 mois.

Cette installation couvrira les besoins de la Ville pendant les deux ou trois premières années. Le début de l'activité de pêche et l'alimentation correcte de la ville dépendent de cette installation.

L'installation bénéficie d'un matériel frigorigène d'une valeur de 10 à 15 millions de Francs, mise à la disposition du District par la Production Animale.

7 - B/ Contrôle phytosanitaire

Il est nécessaire de construire un logement- bureau magasin destiné à abriter les services de contrôle du conditionnement et de l'inspection phytosanitaire. Le coût de cette construction est de 5 millions.

8- B/ Bâtiments - Cales

Il s'agit de la construction de deux magasins-cales l'un de 110 m x 50 m au quai Sud et l'autre de 130 m x 50 m au quai Ouest, en tout une superficie de 12 000 m2.

L'objectif est de stocker les produits divers transitant par les deux premiers postes à quai. Le délai d'exécution est de 8 mois, pour mise en service en Octobre 1970. Le coût de cette réalisation est de 180 millions.

9 - B/ Parc à Bois

.../..

9 - B/ Parc à bois

Assurer un fonctionnement correct du parc à bois du Port ne peut se faire sans réaliser une étude préalable. C'est cette étude qui est visée ici, elle est estimée à 2 millions.

10 - B/ Adduction de fluides

- a/ Le coût des études d'exécution des adductions de fluides aux navires et de l'éclairage de la zone portuaire et la fourniture des éléments du dossier d'appel d'offres pour les travaux correspondants, est estimé à 2 millions.

- b/ L'adduction d'eau du Port comporte l'aménagement et la distribution de l'eau dans la zone portuaire, y compris la fourniture d'eau aux navires, les branchements des bâtiments du Port, des magasins-cales, des bouches d'incendie, etc .. L'objectif est de permettre, à partir d'Octobre 1970, en même temps que la mise en service de l'adduction d'eau générale de San-Pedro, la fourniture d'eau aux exploitants et usagers du Port.

Le coût de cette opération est de 8 millions.

- c/ Téléphone du Port : Il s'agit de mettre à la disposition des usagers du Port des cabines téléphoniques et des branchements, ainsi que pour les services installés en zone portuaire. Coût : 4 millions.

- d/ Eclairage du Port : Il s'agit d'aménager les installations

d'éclairage de la zone portuaire, inclus la fourniture d'énergie aux navires, le branchement des bâtiments du Port, des magasins-cales, du parc à bois, etc... L'objectif est de permettre, à partir de Septembre 1970 le fonctionnement nocture du Port et la navigation permanente des navires à quai. Coût : 30 millions.

11 - B/ Equipements divers.

- a/ Phares et balises : à partir des résultats de l'étude du Plan Directeur, une étude du système de phares et balises du Port sera effectuée (Coût : 1, 5 millions) pour fournir les éléments du dossier d'appel d' offres des travaux correspondants.

Dans ces travaux, il s'agit de fournir les optiques et accessoires des feux du Port, les travaux de génie cicil correspondant à l'infrastructure, et de construire les voies d'accès aux feux pour leur établissement et leur entretien. L'objectif de l'opération est d'assurer en Octobre 1970, le fonctionnement des feux suivants :

. feux de mouillage à grande portée(18 miles)
. feux de jetée : 1 vert - 2 rouges
. feux scintillants d'alignement(2 feux).

Le coût de construction du système de phares et balises est estimé à 50 millions.

- b/ Equipement en matériel : Il s'agit d'achat de matériel terrestre et flottant pour les services exploitant le Port :

. Direction du Port

. Capitainerie du Port

. Service des Pilotes

Le devis a été établi avec l'aide de la Direction du Port d'ABIDJAN et se monte à 62 millions L'objectif est de permettre l'exploitation. la lutte contre l'incendie, le pilotage et l'amarrage des navires

12 - B/ Etude sur le Port de Pêche

Les buts de cette étude, dont le coût est de 20 millions sont les suivants :

1/ Détermination de débouchés pour la pêche semi-industrielle.

. 2/ Détermination des moyens de mise en oeuvre de l'infrastructure, de l'équipement à terre et du matériel naviguant.

. 3/ Evaluation de la dépense.

. 4/ Dossier économique et justificatif de financement.

. 5/ Proposition du mode de gestion.

. 6/ Dossier d'exécution et appel d'offres : infrastructure et équipement, bâtiments et cité du fumage.

L'objectif de l'opération est la capture et la commercialisation de 3 000 tonnes débarquées au Port de Pêche en 1971 et :

. en 1975 15 000 à 17 000 tonnes

. en 1980 20 000 à 25 000 tonnes

13/ - B/ Construction de la Cité du Port

Il s'agit de la construction de 25 logements pour le personnel du Port

Cette construction comprend :

- 1 Directeur du Port	1 villa
- 1 Secrétaire - 1 Chef-Comptable	2 logements jumelés
- 1 Commandant du Port	1 villa
- 2 pilotes	2 villas
- 2 maîtres de bord	2 villas
- 2 surveillants de Port	2 logements jumelés
- 15 gabiers	15 logements
- Adduction eau, électricité, clôtures	

Le coût de ce programme a été fixé, par la Direction de l'Habitat & de l'Urbanisme, à 67 millions

C/ EQUIPEMENTS POUR LA VILLE

Le cadre initialement retenu pour la Ville de SAN PEDRO était de 6 000 habitants, mais, vu la croissance rapide de la population (7 000 habitants en Octobre 1969), il est indispensable de terminer maintenant les études sur la Ville de 25 000 habitants et de démarrer celles relatives à la Ville de 100 000 habitants. Quant aux travaux, l'assainissement et la viabilisation de nouveaux quartiers vont être entreprises immédiatement pour faire face aux arrivées de population et aux demandes de terrains

pour construire.

1 - C/ ETUDES

- a/ Etudes pour la Ville de 25 000 habitants : Ces études seront faites à partir des plans de lotissement ou plans de masse qui comprennent une étude préliminaire de la voirie et des réseaux divers. Elles comprennent des levés de détail au 1/500° et les études d'exécution qui intègrent les études d'avant-projet. Coût : 23 millions.

- b/ Contrôle des travaux exécutés par VIANINI dans le cadre du marché de 750 millions passé sur convention à paiement différé(cf. ci-dessous) : ce contrôle est confié au Bureau de Contrôle BCEOM-RRI. Coût : 18 millions.

- c/ Levés topographiques : levés au 1/2000° d'une zone de 400 hectares environ, située de part et d'autre de la route de TABOU, après le carrefour avec la route de la Station de Pompage, en partant de SAN-PEDRO. Coût : 2 720 000 Francs.

- d/ Bornage de lotissements et préparation des dossiers de lotissements : ces études seront faites à la demande de l'Administration. Coût : 4 500 000 Francs.

2 - C/ TRAVAUX

2 - C/ A Débroussement, assainissement, viabilisation.

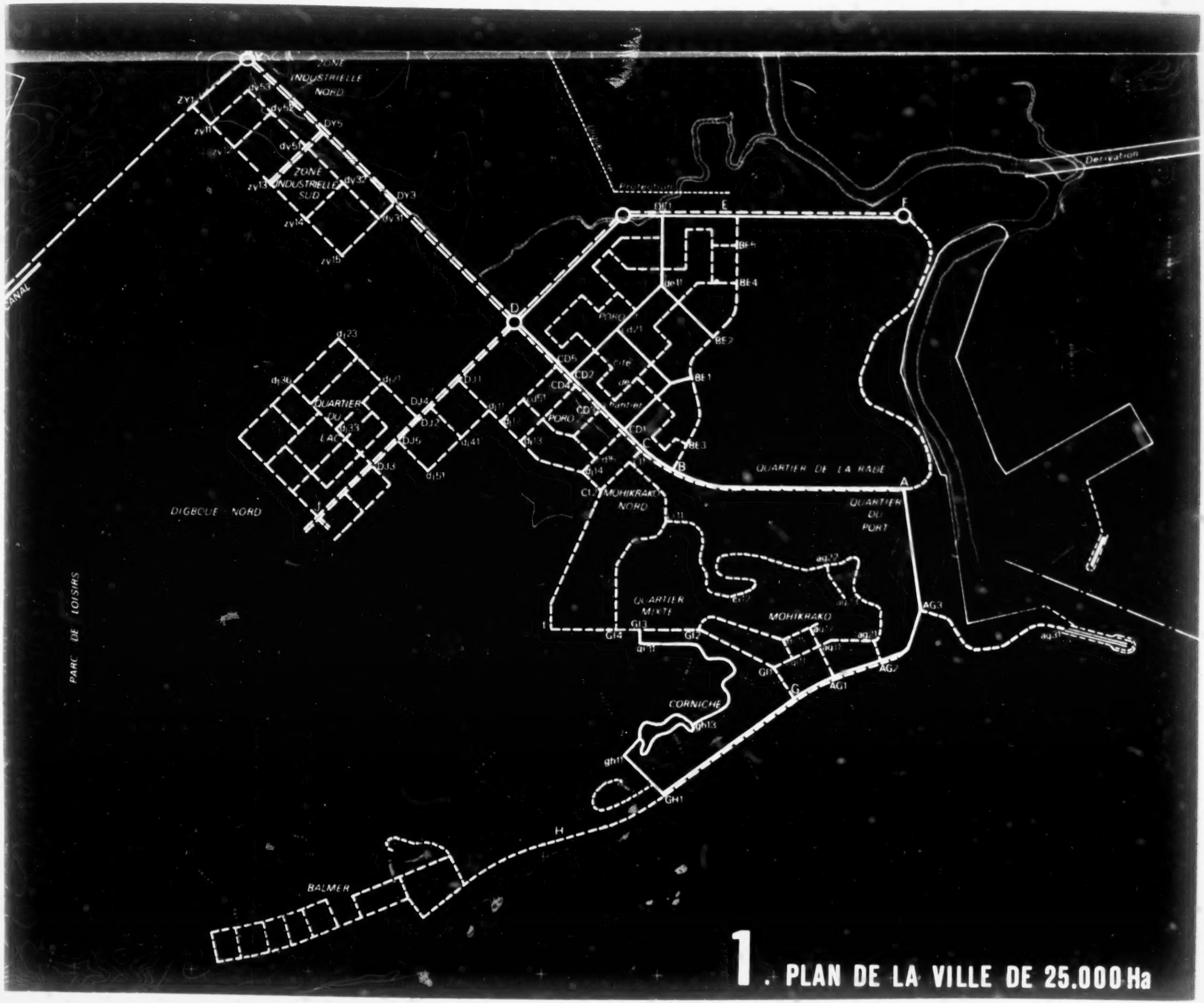

1. PLAN DE LA VILLE DE 25.000 Ha

2 - C-A/ Débroussement, assainissement, viabilisation

- a/ Déboisement de 2 zones d'accueil : il s'agit d'une opération de 18 millions qui est achevée. Elle concerne le débroussement et l'assainissement de deux zones d'accueil, dans le quartier PORO II et auprès de la route de la Station de Pompage, pour les populations déguerpies de l'ancien village de SAN PEDRO.

- b/ Terrassements, voiries et assainissements : Ces travaux ont été commandés à l'Entreprise VIANINI dans le cadre d'une convention à paiement différé, pour un montant de 750 millions, ces travaux se décomposent comme suit :

1/ Terrassements généraux.

Les travaux comprennent la préparation du terrain et les terrassements généraux des plate-formes ci-dessous :

- la zone industrielle Sud	environ 28 ha
- le quartier B zone Nord (1ère phase)	environ 23 ha
- le quartier Poro II zone Sud	environ 15 ha
- le quartier du Lac	environ 27 ha
- le quartier Mohikrako	environ 7 ha
- une partie dans la zone portuaire	environ 2 ha.

2/ Voirie :

Les travaux comprennent l'exécution des chaussées en terre desservant les zones suivantes :

- zone industrielle Sud

- Quartier Poro II, zone Nord, 1° phase
- Quartier Poro II, zone Sud
- Quartier Mohikrako
- Colline des Vents

3/ Assainissement

Les travaux comprennent :

- l'assainissement eaux pluviales des plate-formes énumérées ci-dessus, cet assainissement étant réalisé en fossés en terre ou revêtus, ou en réseau enterré.

- l'assainissement eaux usées de la première phase du quartier Poro II , zone Nord et du quartier Mohikrako

4/ Canal de l'Aéroport.

Les travaux comprennent la préparation du terrain et les terrassements nécessaires pour le creusement d'un canal exutoire permettant l'évacuation des eaux de la zone du Lac vers la lagune Digboué.

2 - C -B/ Equipement administratif

- a/ Bloc administratif : Il s'agit ici de la construction d'un Bloc Administratif comprenant une superficie de 9 880 m2 de bureaux et de 25 villas. Ce bloc regroupera tous les services administratifs et toutes les Sociétés d'Etat Son coût est de 700 millions et il sera financé par un prêt de la SONAFI

VOIRIE
ZONAGE
Espaces verts et jardins
Zone affectée au tourisme
RÉPUBLIQUE de CÔTE d'IVOIRE
Ministère de la Construction et de l'Urbanisme
Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme
District Autonome de San Pédro
SAN PEDRO
25 000 à 30 000 hab
PARTIE CENTRALE
PLAN D'AMENAGEMENT
551-29
ATELIER D'URBANISME DE LA REGION D'ABIDJAN
AURA

- b/ Logement du Secrétaire Général du District : Il s'agit de loger le Secrétaire Général du District et prévoir en plus des chambres de passage. Coût : 7 millions.

- c/ Cité douanière : Il s'agit de la construction de 8 pavillons de 4 pièces et de 24 logements de 3 chambres pour les Agents des Douanes. Coût : 75 millions.

- d/ Cité policière : Il s'agit de la construction de 24 logements et d'une villa de trois chambres pour loger les effectifs devant être affectés au Commissariat de SAN-PEDRO. Coût : 39 millions.

- e/ Commissariat de Police: Ce projet est présenté par la Direction Générale de la Sûreté Nationale et a déjà fait l'objet d'une imputation budgétaire sur BSIE 1968(chapitre 5.11-4-6) de 9 millions. Il faut prévoir un complément de 3,5 millions.

Tous les plans sont prêts et sont calqués sur le Commissariat d'Attiécoubé. L'équipement est prévu sur le budget de fonctionnement de la Direction Générale de la Sûreté Nationale.

Les effectifs seront de:

- 24 Gardiens de la Paix,
- 1 Sous-Officier de Paix,
- 2 Inspecteurs,
- 1 Officier de Police.

- f/ Jardins administratifs . Il s'agit de la production de matériel végétal destiné à être planté pour la protection contre

les érosions et l'embellissement de la Ville de SAN-PEDRO. Coût 5 millions

- g/ Cimetière de SAN-PEDRO. Coût : 5 millions.

- h/ Marché de SAN PEDRO : La création d'un marché doit permettre le ravitaillement de la nouvelle Ville et sa réalisation est donc vitale. Cette opération qui s'exécutera par tranche de 20 millions de 1970 à 1972, se décompose en 9 millions de génie civil et 51 millions de construction les études étant déjà faites par les services de l'Habitat & de l'Urbanisme, soit un coût total de 60 millions.

- i/ Décharge publique : Coût : 2 Millions

2 -C-C/ Equipement sanitaire

- a/ Service des Grandes Endémies : La mise en place à SAN PEDRO d'un tel service est nécessaire Son installation coûtera 14 millions

- b/ Hôpital. 150 millions sont nécessaires pour l'implantation de la première tranche de l'hôpital avec une réalisation étalée sur 3 ans, à 50 millions par an.

2 - C - D/ Equipement culturel

- a/ Ecole de 12 classes : à partir des plans-types de la Direction de l'Habitat & de l'Urbanisme, le coût d'une école

de 12 classes avec les logements des enseignants a été chiffré à 35 millions

- b/ Equipement du terrain de sport : coût 3 millions

D / DIVERS

1 - D/ Etudes

- A/ Enquête socio-démographique : il s'agit de procéder en 1970 au recensement exhaustif de la population de SAN-PEDRO et de ses environs. Coût 1 276 francs.

- B/ Préparation de marchés : une somme de 2 millions est nécessaire pour assurer la préparation de divers marchés par le B.N.E.T.D. pour le compte du Service de Construction du Port de SAN-PEDRO

2 - D/ District et A.A.R.S.O

Si jusqu'ici le développement du Port de SAN-PEDRO et du Sud-Ouest s'est accommodé de la seule organisation administrative que constitue le District Autonome de SAN-PEDRO, il devient nécessaire de créer une nouvelle structure qui permette d'asseoir l'autorité du District tant sur SAN-PEDRO que sur le Sud-Ouest et qui suive ainsi le processus amorcé par la centrali-

sation budgétaire au niveau du District. C'est pourquoi, l'Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest(A. A. R. S. O) va être créée sous la forme d'une Société d'Etat :

- a/ Capital de l'AARSO: il est prévu 200 millions à appeler en trois fois:

  - 100 millions en 1970
  - 50 millions en 1971
  - 50 millions en 1972.

- b/ Assistance technique à l'AARSO et au District: Il convient de fournir 6 experts pour assurer le fonctionnement des organismes administratifs et la réalisation des tâches qui leur sont dévolues. Le coût de cette assistance technique est estimé à 50 millions par an.

- c/ Assistance technique du B. N. E. T. D. au District : cette assistance doit permettre d'apporter un appoint important à celle prévue ci-dessus pour assurer le bon fonctionnement du District. Coût : 15 millions.

- d/ Direction technique du District : Dans la perspective de faire entreprendre, dans les plus brefs délais, les études et travaux que nécessite le développement de la Région du Sud-Ouest, il est nécessaire de créer au sein du District un organe technique qui pourra par la suite s'intégrer dans la future Société d'Aménagement de la Région du Sud-Ouest.

Cet organe technique aura essentiellement pour objet

de programmer les études, de faire exécuter et de contrôler techniquement, en liaison avec les Bureaux d'Etude et les Sociétés d'intervention toutes les actions à mener dans le cadre du programme de développement de la Région du Sud-Ouest.

Il comportera pour ce faire :

- un Directeur technique
- deux adjoints
- un rédacteur chargé des Relations Publiques
- un Secrétariat composé de :
  - une Secrétaire de Direction
  - une sténo-dactylo
  - une dactylo
  - deux plantons
  - quatre chauffeurs.

Les trois premiers postes(Directeur Technique et deux Adjoints) seront vraisemblablement affectés à du personnel expatrié, dans la mesure où il n'y aura pas de cadres ivoiriens de même niveau disponibles.

Le Directeur Technique devra être un homme d'expérience, ayant eu à effectuer notamment des études d'aménagement régional, et ayant une bonne expérience de travail. Il pourrait être soit agronome, soit spécialiste en Génie Civil(formation Ponts & Chaussées, TP ou Génie Rural).

Ses adjoints seraient :

- un Economiste démographe,

- soit un spécialiste en Génie Civil, soit un Agronome suivant la spécialisation du Directeur Technique.

Le Rédacteur chargé des Relations Publiques sera un Ivoirien de bonne formation générale.

Assurer la mise en place de cette Direction Technique nécessite une somme de 14 millions à inscrire sur BSIE.

3 - D/ Divers

a/ Location d'un bac : afin d'assurer le passage du matériel lourd sur la rivière San-Pedro jusqu'à l'ouverture du Pont, il a été nécessaire de louer un bac. Coût: 2 300 000 Frs.

b/ Film sur SAN-PEDRO: Il s'agit de la participation du Gouvernement à la réalisation d'un film sur SAN-PEDRO. Coût : 3 millions.

c/ Subvention à l'E.E.C.I.: L'électricité ayant été fournie au Consortium à prix réduit par l'E.E.C.I., il convient de permettre à celle-ci d'encaisser une somme équivalente au tarif habituel et donc de lui verser une subvention d'équilibre de 15 millions dont 8 millions en 1970 et 7 millions en 1971.

d/ Fonctionnement du L.B.T.P. Bien que ce fonctionnement soit rattaché au programme SAN-PEDRO puisqu'il s'agit de permettre à l'Administration d'assurer ses obligations telles que prévues au contrat qui la lie au Consortium(respect des

règles de l'Art), son coût est imputé ici en opération hors-programme. Les crédits demandés sont de 60,5 millions à ventiler comme suit :

- 55,5 millions en 1970
- 5,0 millions en 1971.

Les tâches du LBTP sont les contrôles des sols du programme routier, les essais de matériaux des ouvrages de génie civil y compris ceux du Port.

e/ Masse de manoeuvre : Un crédit global de 173 millions doit permettre au District de faire face en 1970 aux dépenses urgentes et imprévisibles que tout chantier important est susceptible d'entraîner. Ces dépenses peuvent être aussi bien des études que des travaux ou des acquisitions de matériel.

IIIème PARTIE : CONCLUSION

De cette analyse des opérations qui se rattachent à la première tranche de travaux mais sont considérées comme " hors programme", on tire comme conclusion que l'effort d'environnement consenti par la Côte d'Ivoire est considérable.

En effet, les deux tableaux synoptiques qui suivent montrent nettement que les engagements pris lors des négociations tripartites, sont devenus une réalité.

C'est ainsi qu'en plus des crédits qui correspondent au programme proprement dit, c'est à dire 2 milliards répartis sur la période 1969-1970, il convient d'ajouter au titre du financement ivoirien :

- 3295 millions de Francs CFA pour la Ville et le Port essentiellement destinés aux équipements permettant de rendre viable l'outil " brut" résultant des travaux du Consortium (il est à noter que les aides extérieures ne s'élèvent en sus qu'à 860 millions).

- 1 238 millions de francs CFA pour le Sud-Ouest correspondants à des études, de l'infrastructure agricole et de l'infrastructure routière.

En matière de conclusion, nous nous bornerons donc à constater que plus de 4 500 millions seront investis au titre des opérations hors-programme de la première tranche ce qui démontre bien l'intérêt et la foi de la Côte d'Ivoire dans l'opération San-Pedro et la concrétisation des paroles prononcées, le 1er Janvier 1969 par le Président de la République:

". . . LA MISE EN VALEUR DE LA REGION DE SAN-PEDRO SERA CERTAINEMENT LA PLUS GRANDE ENTREPRISE DE LA COTE D'IVOIRE APRES L'INDEPENDANCE : NOUS PRENDRONS TOUTES DISPOSITIONS POUR QU'ELLE SOIT UNE REUSSITE..."

LE SUD - OUEST

Répartition par année et par catégorie de projets	Côte d'Ivoire BSIE	AIDES		Total des Aides	Total Général
		F A C	F.E.D		
1970					
A/ Etudes générale	91,45	-	-	-	91,45
B/ Infrastructure agricole	540,465	48,46	-	48,46	588,965
C/ Infrastructure routière	9,5	-	45	45	54,5
D/ Projets agricoles	168,350	244,5	-	244,5	412,850
TOTAL	809,805	292,96/	45	337,96	1 147,765
1971					
A/ Etudes générales	53,3	-	-	-	53,3
B/ Infrastructure agricole	66,645	31,655	-	31,655	98,3
C/ Infrastructure routière	-	-	3 750	3 750	3 750
D/ Projets agricoles	55,540	-	-	-	55,540
TOTAL	175,485	31,655	3 750	3 781.655	3 957,140
1972					
A/ Etudes générales	30	-	-	-	30
B/ Infrastructure agricole	149,390	-	-	-	149,390
c/ Infrastructure routière	-	-	-	-	-
D/ Projets agricoles	31	35	-	35	66
TOTAL	210,390	35	-	35	245,390

1973					
A/ Etudes générales	-	-	-	-	-
B/ Infrastructure agricole	-	-	-		-
C/ Infrastructure routière	-	-	-	-	-
D/ Projets agricoles	39 680				39, 680
TOTAL	39, 680				39, 680
1974					
A/ Etudes générales	-	-	-	-	-
B/ Infrastructure agricole	-	-		-	-
C/ Infrastructure routière	-	-	-	-	-
D/ Projets agricoles	1	-	-	-	1
TOTAL	-	-	-	-	1
1975					
A/ Etudes générales	-		-	-	-
B/ Infrastructure agricole		-	-	-	-
C/ Infrastructure routière	-	-	-	-	-
D/ Projets agricoles	1	-	-	-	1
TOTAL	1	-	-	-	1
TOTAL GENERAL	1 237, 360	359, 615	3 795	4 154, 615	5 391,975

OPERATIONS HORS PROGRAMME - 1ère TRANCHE

SAN - PEDRO

Répartition par année et par catégorie de projet	Côte d'Ivoire		Total C.I.	AIDES		TOTAL des Aides	TOTAL GENERAL
	BSIE	Autres		FAC	Autres		
1970							
A/ Equipements Ville Port	162,983	790	952,983	110	-	110	1 062,983
B/ Equipements Port	573,6	-	573,6	-	-	-	573,6
C/Equipements Ville	324,72	700	1 024,72	-	750	750	1 774,72
D/Divers	423,472	-	423,472	-	-	-	423,472
TOTAL	1 484,775	1 490	2 974,775	110	750	860	3 834,775
1971							
A/ Equipements Ville Port	-		-	-	-	-	-
B/ Equipements Port	8	-	8	-	-	-	8
C/Equipements Ville	70	-	70	-	-	-	70
D/ Divers	62	-	62	-	-	-	62
TOTAL	140	-	140	-	-	-	140

1972							
A/ Equipements Ville Port	60	-	60	-	-	-	60
B/ Equipements Port	-	-	-	-	-	-	-
C/ Equipements Ville	70	-	70	-	-	-	70
D/ Divers	50	-	50	-	-	-	50
TOTAL	180	-	180	-	-	-	180
1973							
A/ Equipements Ville Port	-	-	-	-	-	-	-
B/ Equipements Port	-	-	-	-	-	-	-
C/ Equipements Ville	-	-	-	-	-	-	-
D/ Divers	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
1974							
Equipements Ville Port	-	-	-	-	-	-	-
Equipements Port	-	-	-	-	-	-	-
Equipements Ville	-	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
1975							
A/ Equipements Ville Port	-	-	-	-	-	-	-
B/ Equipements Port	-	-	-	-	-	-	-
C/ Equipements Ville	-	-		-	-	-	-
D/ Divers	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	1 804, 775	1 490	3 294, 775	110	750	860	4 154,